

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le mardi 4 mai 2004 — Vol. 38 N° 32

**Études des crédits du ministère des Affaires municipales,
du Sport et du Loisir (3): volet Sport et loisir**

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00\$
Débats des commissions parlementaires	500,00\$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00\$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00\$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00\$
Commission de la culture	25,00\$
Commission de l'économie et du travail	100,00\$
Commission de l'éducation	75,00\$
Commission des finances publiques	75,00\$
Commission des institutions	100,00\$
Commission des transports et de l'environnement	100,00\$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00\$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mardi 4 mai 2004 — Vol. 38 N° 32

Table des matières

Sport et loisir	
Remarques préliminaires	1
M. Jean-Marc Fournier	1
M. Sylvain Page	4
Discussion générale	5
Crédits consacrés à l'aide financière aux centres communautaires de loisir	5
Document déposé	6
Document déposé	7
Diminution des crédits consacrés aux célébrations de la fête nationale	8
Effets de la diminution des crédits	10
Ventilation de la diminution des crédits	10
Stratégie budgétaire triennale en matière de loisir et de sport	11
Retombées attendues du pouvoir des associations de sport amateur d'émettre des reçus d'impôt	14
Bilan du programme Equipe Québec	15
Niveau de financement projeté pour le programme Québec en forme	16
Stratégie visant à lutter contre la malnutrition, la sédentarité et l'obésité chez les jeunes	17
Suites données aux recommandations de la Commissaire aux langues officielles sur le français dans les fédérations sportives canadiennes	19
Projet de construction d'un centre sportif pour la pratique du soccer intérieur	19
Adoption des crédits	20
Adoption de l'ensemble des crédits	20
Documents déposés	20
Sport et Loisir (suite)	
Remarques finales	20
M. Sylvain Page	21
M. Jean-Marc Fournier	21

Autres intervenants

M, François Ouimet, président

M. Serge Deslières

M. Richard Legendre

M. Laurent Lessard

M. Tony Tomassi

Le mardi 4 mai 2004 — Vol. 38 N° 32

Étude des crédits du ministère des Affaires municipales,
du Sport et du Loisir (3): volet Sport et loisir

(Quinze heures onze minutes)

Le Président (M. Ouimet): S'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte, et je demanderais aux personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de compléter l'étude des crédits budgétaires relevant du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir pour l'année financière 2004-2005. Une enveloppe totale de deux heures consécutives a été allouée pour l'étude du programme 5, intitulé Développement du sport et du loisir.

M. le secrétaire, avons-nous des remplacements?

Le Secrétaire: Aucun remplacement, M. le Président.

Sport et loisir

Remarques préliminaires

Le Président (M. Ouimet): Merci. Alors, M. le ministre, souhaitez-vous faire des remarques préliminaires?

M. Fournier: Bien oui.

Le Président (M. Ouimet): La parole est à vous.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Merci, M. le Président. MM. les membres de la commission, à l'occasion de cette séance d'étude des crédits, nous nous pencherons, comme vous l'avez dit, M. le Président, sur le volet Sport et loisir du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. J'aurai le plaisir de vous présenter un bilan et de vous faire connaître nos orientations pour la prochaine année.

Et, à ce stade-ci, j'aimerais vous présenter les gens qui m'accompagnent à la table: à ma droite, Jean-Pierre Bastien, qui est sous-ministre adjoint au Loisir et au Sport; à ma gauche, Gaétan Simard, qui est attaché politique responsable des dossiers de loisir et de sport; et, à sa gauche, Jean-Philippe Marois, qui est mon directeur de cabinet. Se joint à nous, à la table des députés, Laurent Lessard, le député de Frontenac, qui est mon adjoint parlementaire et qui fait beaucoup de choses pour nous, notamment en matière de sport et de loisir. J'en profite pour le remercier, M. le Président.

L'exercice financier 2003-2004 qui vient de se terminer, de même que nos choix budgétaires pour 2004-2005, confirment, vous le constaterez, l'importance que le gouvernement accorde au loisir et au sport. Les décisions prises en ces matières depuis juin 2003 reposent sur une volonté ferme de favoriser, en raison de ses nombreuses retombées bénéfiques pour la santé

des Québécois, le développement du loisir et du sport au Québec.

D'abord et avant tout, je suis fier de vous dire que, malgré le contexte budgétaire difficile, les enveloppes de fonctionnement des organismes nationaux et régionaux pour l'ensemble du volet Sport et loisir ont été intégralement préservées. Ces sommes servent notamment à maintenir l'intervention de nos partenaires et leur permettent ainsi d'offrir des services de qualité à l'ensemble de la population québécoise et de favoriser le développement du loisir et du sport dans les communautés. Ces organismes contribuent à promouvoir les avantages indéniables de la pratique régulière de l'activité physique et sportive et les valeurs associées à des saines habitudes de vie, ce qui constitue une des missions essentielles du ministère en la matière.

Au total, plus de 65 millions ont été prévus pour l'ensemble du programme de Développement du sport et du loisir. Grâce à ces ressources significatives, le ministère sera en mesure de poursuivre ses objectifs qui sont: de contribuer au développement de l'excellence sportive et, en cette année olympique, d'assurer le maintien du soutien financier aux athlètes d'élite; de contribuer à la mise en place de moyens pour encourager la population à devenir plus active tout en lui assurant un environnement sain et sécuritaire pour le faire; faire valoir le potentiel préventif et curatif de l'activité physique, du loisir et du sport pour le mieux-être de la population et le développement de la société québécoise; promouvoir la sécurité; protéger l'intégrité des personnes à l'occasion de la pratique des sports et des loisirs.

La réduction des sommes consacrées à la fête nationale et au soutien à l'action bénévole, de même que la fin du programme Engagement jeunesse expliquent la diminution du total des crédits. Exception faite de ces trois éléments, tous les budgets alloués au programme 5 du ministère sont maintenus. Le budget 2004-2005, présenté récemment par mon collègue le ministre des Finances, prévoit la mise en place d'une nouvelle mesure relative aux dons, mesure qui établit désormais que les associations québécoises de sport amateur pourront être reconnues en tant qu'organismes habilités à délivrer des reçus à l'égard de l'impôt sur le revenu du Québec.

Cette mesure constitue une excellente nouvelle pour les organismes à but non lucratif oeuvrant dans le domaine du sport à l'échelle du Québec, puisqu'ils pourront désormais profiter du même statut et des mêmes avantages que ceux des fédérations sportives canadiennes. Dans un contexte où les efforts déployés par les organismes pour trouver des nouvelles sources de financement ont souvent atteint leurs limites, ce nouvel outil permettra d'avoir accès plus facilement à des sommes additionnelles en offrant les avantages fiscaux les plus intéressants aux futurs donateurs. Cette mesure constitue donc un levier financier de taille pour les organismes de sport, leur permettant de favoriser directement le développement de leurs disciplines et, incidemment,

de contribuer à l'augmentation de la participation sportive. Des discussions sont en cours actuellement avec le ministre des Finances dans le but d'établir les balises de reconnaissance des organismes.

Je vais maintenant, si vous le voulez bien, vous dresser un tableau des faits marquants de la dernière année et vous donner un aperçu des orientations à venir en matière de loisir, comme en matière de sport et d'activité physique.

Parlons d'abord en matière de loisir. Du côté du loisir, je veux d'abord attirer votre attention sur l'importance de l'Observatoire québécois de loisir. Il s'agit du seul outil de veille stratégique spécialisé en matière de loisir au Québec, voire même au Canada. L'observatoire permet aux acteurs, de même qu'à l'État, de comprendre leur environnement, eu égard notamment à l'accélération des changements observés. Il permet aussi aux acteurs de prendre des décisions avec une meilleure connaissance pour ainsi agir avec une plus grande acuité et une meilleure efficacité. Il s'avère un outil d'analyse et de planification précieux. En outre, l'observatoire, par l'entremise de son réseau d'observateurs, est un véritable outil d'animation, de concertation et de réseautage des principaux acteurs du loisir au Québec, donnant lieu à une mobilisation des partenaires autour de préoccupations communes.

Je veux souligner également la tenue du Forum québécois du loisir 2003 qui s'est déroulé à l'Université du Québec à Montréal en octobre. Organisé par le Conseil québécois du loisir, en étroite collaboration avec les ministères et les principaux intervenants du milieu, ce troisième forum dont le thème était *L'emploi en loisir, une valeur sûre*, visait à susciter la réflexion sur les défis et les enjeux des différents milieux d'emploi en loisir ainsi que sur l'apport et le rôle des travailleuses et travailleurs du loisir dans le développement social et la qualité de vie de la population québécoise.

Cet événement aura permis à différents conférenciers du Québec, du Manitoba et des États-Unis de partager leurs connaissances auprès des intervenants en loisir. Plus de 600 participants y ont assisté. En plus d'accueillir le 10^e Congrès mondial du loisir en 2008, la ville de Québec sera l'hôte du Congrès international des camps; nous y apporterons d'ailleurs notre appui. Je dis cela, M. le Président, dans la foulée de la période des questions.

Le premier événement attirera plus de 1 500 participants internationaux et le second, plus de 700 congressistes venant des quatre coins du monde. Les deux événements se tiendront au même moment — à l'automne — afin de créer un temps fort et de favoriser les échanges entre les divers intervenants. Le ministère appuie... apporte un appui pour l'organisation de cet important rendez-vous, notamment par son soutien financier et sa participation au comité scientifique chargé de planifier la programmation de l'événement.

Malgré la situation financière difficile, l'an dernier, nous avons trouvé les sommes nécessaires pour lancer le programme Équipe Québec dès la fin de l'été 2003. Nous avons fait en sorte, cette année encore, de trouver les moyens pour maintenir ce programme qui a reçu un très bon accueil au sein de la communauté sportive, puisqu'il apporte une solution aux problèmes criants vécus par les athlètes et leurs entraîneurs. Constituant

une première au Canada, le programme a été cité en exemple par de nombreux acteurs du monde sportif des provinces canadiennes. Lors du dernier exercice financier — le premier d'Équipe Québec — 83 entraîneurs et 458 athlètes ont pu bénéficier du programme. Parmi ces 458 athlètes, 29 athlètes, considérés comme retraités, ont aussi été soutenus.

En collaboration avec le Centre national multisport-Montréal, le ministère a pu organiser le premier forum des athlètes et entraîneurs membres d'Équipe Québec, les 4 et 5 octobre 2003. L'événement a réuni 132 athlètes et 48 entraîneurs.

Le forum a aussi été l'occasion de faire connaître les détails du volet promotionnel *Jouer gagnant* et d'informer les athlètes et les entraîneurs intéressés à prendre part aux activités de sensibilisation quant au contenu du message à livrer. Des offres de rencontre ont été envoyées au début de janvier dans les écoles du Québec, les commissions scolaires, les fédérations sportives québécoises, les associations régionales de sport étudiant et les unités régionales de loisir et de sport. À ce jour, plus de 50 activités se sont tenues, et, d'ici le prochain forum en octobre 2004, plus de 200 activités auront eu lieu.

J'ai déjà eu l'occasion d'en parler dans mon allocution d'ouverture, M. le Président, pour le volet Métropole. Je vous rappelle seulement qu'un protocole d'entente a été signé par le gouvernement du Québec, la ville de Montréal et Tennis Canada afin de clarifier les relations entre les intervenants. Cela a permis d'assurer la tenue des Internationaux de tennis à Montréal, de même que le développement du tennis québécois. En vertu de cette entente, Tennis Canada s'est notamment engagée à continuer de tenir à Montréal les Internationaux de tennis du Canada en alternance avec Toronto et de participer, par une contribution annuelle minimum de 300 000 \$, au développement du Centre national de tennis, au parc Jarry.

• (15 h 20) •

Le Centre de biathlon Myriam-Bédard, qui accueille le centre d'excellence de Biathlon Canada, les activités d'entraînement de l'équipe du Québec et organise annuellement des compétitions nationales ou internationales, était menacé de fermer ses portes à la suite de la décision de la Défense nationale de ne plus soutenir ses opérations. Nous avons contribué à trouver une solution pour garder le centre opérationnel, et le ministère a versé une subvention de 48 300 \$ à l'Association des clubs de biathlon qui permet de garantir que le Centre Myriam-Bédard demeurera ouvert pour la saison 2004-2005.

Le projet Le Québec aux Jeux a vu le jour en mars 2004. Il a pour but de créer un mouvement afin de soutenir nos meilleurs athlètes qui s'entraînent en vue de leur participation aux Jeux olympiques d'Athènes et paralympiques. Il veut aussi transmettre un message à l'effet que les leaders de notre société les appuient dans leur rêve. Par le fait même, cette initiative veut amener la population à appuyer et à encourager les athlètes ainsi que les médias à en parler davantage. La participation aux Jeux olympiques ou paralympiques constitue le rêve ultime pour un athlète. Pour que ce rêve se réalise, nous croyons que l'encouragement des proches et le soutien de la communauté peuvent jouer un rôle déterminant dans la réussite.

Québec aux Jeux se veut un moyen pour accompagner sur la route qui les mènera vers les Jeux d'Athènes celles et ceux qui, en plus d'être nos dignes représentants sur la scène nationale et internationale, sont aussi les meilleurs promoteurs des valeurs et des bienfaits du sport et de l'activité physique. Par leurs exploits, ils savent nous transmettre leur amour du sport et le plaisir de bouger. Les supporteurs ont été invités à participer à des entraînements, à des compétitions ou à des événements qui se déroulent à chaque semaine depuis mars et auxquels j'ai eu le plaisir d'assister.

L'activité physique et sportive, puisqu'on en parle, M. le Président, est un des moyens reconnus pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes, en plus de réduire les risques d'être atteint de problèmes de santé. Il faut donc s'efforcer d'amener le plus grand nombre possible de Québécois à adopter et à conserver un mode de vie physiquement actif afin qu'ils puissent jouir du mieux-être qui y est associé.

Nous comptons, au cours des prochains mois, nous lancer dans une campagne de sensibilisation. Cette dernière sera axée sur le plaisir d'être actif et ciblera principalement la famille et les jeunes. Des interventions de mobilisation avec des partenaires régionaux et locaux seront déployées afin d'obtenir des résultats plus tangibles en termes de promotion d'un mode de vie physiquement actif.

En même temps, nous travaillerons à la mobilisation des intervenants régionaux et locaux en vue de déployer des activités venant soutenir la Campagne nationale de promotion de l'activité physique. Nous comptons travailler avec les gens sur le terrain qui deviendront des relais, grâce aux activités concrètes qui seront mises sur pied.

Nous sommes par ailleurs tous préoccupés par la santé et le bien-être des jeunes hockeyeurs québécois, notamment à l'égard de la problématique du dopage. Nous avons recherché la collaboration de Hockey Québec, de ses membres et de ses partenaires. Un programme de promotion et de sensibilisation et de contrôle est né, à l'initiative des principaux intervenants de la scène du hockey de développement au Québec: Hockey Québec, la Ligue de hockey junior majeur du Québec, la Ligue de développement Midget AAA et la Ligue de hockey junior AAA du Québec. Ce programme sera présenté lors de l'assemblée générale annuelle de Hockey Québec en juin prochain. Il pourra être mis en application dès la saison 2004-2005.

De plus, le milieu du hockey québécois se concerte présentement afin de soumettre sous peu au Centre canadien pour l'éthique dans le sport un programme de dépistage particulier adapté aux niveaux de compétition que Hockey Québec sanctionne. La fédération effectue ces travaux tout en étant en liaison avec Hockey Canada ainsi que les ligues juniors membres de la Ligue canadienne de hockey. Cependant, ces efforts de lutte contre le dopage risquent de n'avoir qu'un effet local si des mesures semblables ne sont pas envisagées à l'échelle canadienne. Il faut donc y venir.

La Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du sport, du loisir et de la condition physique s'est tenue à Québec les 29 et 30 avril. Cette conférence a été l'occasion pour moi de rencontrer les ministres fédéral et provinciaux et territoriaux, tout

en permettant de faire valoir les positions du Québec dans les domaines liés au sport et à l'activité physique, notamment en ce qui concerne les questions de dopage et de représentation des athlètes québécois au sein des équipes canadiennes pour les grands jeux. Au cours de cette conférence, nous avons adopté la politique canadienne de lutte contre le dopage, et j'ai eu l'occasion de sensibiliser mes collègues à la problématique particulière du dopage au hockey.

Parlons, M. le Président, des interventions pour la défense des athlètes québécois à l'occasion de la sélection aux Jeux olympiques. Parce que nous voulons leur permettre de performer et d'obtenir les meilleurs succès possible à tous les niveaux de leur cheminement sportif, nous plaçons les athlètes au coeur de l'élaboration et de la mise en place de nos programmes et de nos politiques. De fait, nos efforts visent à faire en sorte que les meilleurs puissent représenter le Canada sur la scène internationale. Il est essentiel, pour ceux qui atteignent les standards internationaux, d'avoir la chance de réaliser leur rêve olympique.

C'est dans cet esprit que nous avons souligné qu'il était déplorable que des athlètes qualifiés selon les standards internationaux ne puissent pas participer aux Jeux en raison d'exigences plus sévères pour la constitution des équipes canadiennes. Même si nous reconnaissons que le processus de sélection du Comité olympique canadien est systématique et fait de règles sérieuses et crédibles, nous avons indiqué que la règle parfaite n'existe pas, qu'il peut s'y glisser des défauts. Nous avons fait valoir que, si ces règles nous éloignent de notre objectif de départ, nous ne devons pas hésiter à les réviser. Nous avons fait ces interventions... des interventions à cet effet lors du Congrès du Comité olympique canadien ainsi que lors de la Conférence des ministres de Québec afin d'inciter tous les intervenants à avoir l'ouverture d'esprit nécessaire pour nous assurer que les objectifs de notre action prennent toujours le dessus sur les moyens d'action envisagés. Nous croyons qu'il est encore temps de revoir les règles pour nous assurer d'une participation maximum aux Jeux d'Athènes.

Je pense que, le temps étant presque achevé, je vais aller à la conclusion, M. le Président. Les pressions grandissantes sur le système de santé québécois, couplées aux phénomènes de sédentarité, d'obésité, de marginalisation et de pauvreté nous ont amenés au cours de la dernière décennie à envisager la santé publique sous un angle nouveau. La notion de prévention occupe désormais et à juste titre une place prépondérante dans nos discours comme dans nos actions. Un mode de vie physiquement actif est considéré plus que jamais comme un outil de bien-être et d'équilibre susceptible d'améliorer la qualité de vie et de tenir éloignée la maladie. Les efforts que nous consacrons comme gouvernement afin de promouvoir le développement du sport et du loisir s'inscrivent dans cette logique.

Voilà pour mes remarques préliminaires, M. le Président. Merci de votre patience et de votre écoute.

M. Ouimet: Merci, M. le ministre, pour ces remarques préliminaires. Maintenant, M. le député de Labelle et porte-parole pour l'opposition officielle en matière de sport et loisir, souhaitez-vous faire des remarques préliminaires?

M. Pagé: Bien sûr.

Le Président (M. Ouimet): Allez-y, la parole est à vous.

M. Sylvain Pagé

M. Pagé: Bonjour et salutations à M. le Président, salutations évidemment au ministre, au sous-ministre avec qui j'ai eu l'occasion de faire quelques rencontres, quelques interventions, toute son équipe, chers collègues et bien sûr mes deux collègues qui m'accompagnent et notre personnel qui travaille avec nous.

Alors, bien sûr, je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui pour les crédits en loisir et en sport. Je suis un peu familier avec ce milieu-là parce que, dans mon ancienne vie, j'étais très près de ce milieu, et mes études également ont été en partie en techniques de loisir au cégep Saint-Laurent, donc c'est un milieu que je connais un peu.

Le premier constat que l'on fait entre autres, un constat important aujourd'hui, M. le Président, c'est que les jeunes sont de moins en moins actifs, et bien sûr que le gouvernement doit reconnaître l'importance de l'activité physique chez les jeunes et l'impact d'une bonne santé physique. Et force est de constater que le gouvernement malheureusement n'accorde que peu d'importance à cet aspect, puisque aucune nouvelle somme n'apparaît dans la colonne des prévisions dans les crédits des loisirs et du sport. Et bien sûr ce n'est surtout pas avec le mince programme... le nouveau programme en éducation qui s'appelle Pour une... Écoles en forme et en santé, qui a été annoncé dans le dernier budget, et ce n'est certainement pas avec ce mince budget de 3,2 millions où on pourra faire le poids avec le fameux programme qui avait été annoncé par mon collègue député de Blainville à l'époque, le programme Ça bouge après l'école, Ça bouge après l'école qui était un programme, une enveloppe totale sur trois ans de plus de 100 millions de dollars où on faisait contribuer certains partenaires. Et, aujourd'hui, ce que l'on nous propose, c'est un programme à la hauteur de 3,2 millions, donc bien peu. Et, souvenons-nous, lorsque ce programme avait été annoncé, ça faisait partie de nos priorités, et ce programme était très bien reçu.

Je cite Stéphane Héту, technicien en loisir à l'Académie de Roberval, une école secondaire du quartier de Rosemont, qui disait que: «Après la dernière élection, on a mis ça à la poubelle, et on le regrette beaucoup.» Il dit que «c'est très décevant, car, contrairement à la croyance populaire, les jeunes qui participent aux sports ont de meilleures notes». Alors, participer aux sports, on le sait, c'est l'équivalent d'avoir de meilleurs résultats académiques.

• (15 h 30) •

La Fédération des commissions scolaires accueille, lorsque nous avons... lorsque le ministre, à l'époque, avait annoncé le programme Ça bouge après l'école, la Fédération des commissions scolaires du Québec disait accueillir le programme avec enthousiasme et que ce programme permettait aux élèves des écoles secondaires d'avoir accès à plus d'activités parascolaires. Et là j'ouvre les guillemets, voici ce que M. André Caron disait, de la Fédération des commissions

scolaires du Québec. Il dit: «Avec l'annonce d'aujourd'hui — en 1982 — le gouvernement vient confirmer l'importance de poursuivre et d'appuyer les efforts des commissions scolaires et des écoles pour intéresser davantage les jeunes à l'école et ainsi lutter contre le décrochage scolaire et la sédentarité.»

Alors, ce programme était bien accueilli, il était important et il faisait partie de nos priorités lorsque nous étions au gouvernement. D'autre part, selon la Chaire d'étude sur l'obésité, de l'Université Laval, le problème de l'obésité a triplé — je dis bien triplé — depuis 20 ans et c'est maintenant près de 10 % des jeunes de six à 17 ans qui en souffrent. Je dis au gouvernement et je dis au ministre en particulier que c'est alarmant, c'est inquiétant, et je crois que ça nécessite une action vigoureuse de la part des autorités du gouvernement en place.

Autre dossier préoccupant, le Support à l'action bénévole, programme important bien sûr pour les députés mais également pour les milliers d'organismes sans but lucratif, les organismes communautaires, organismes culturels, organismes sportifs et également important pour tous les jeunes athlètes qui souvent ne peuvent cadrer dans certains programmes et qui viennent voir les députés pour avoir une subvention, et, malheureusement, c'est pour une deuxième année consécutive, deux 10 %; on me dit que c'est autour de 10 % de coupures dans le programme de Support à l'action bénévole. À la lumière de ce qu'on y lit, ce serait autour de 1,4 million de coupures. Le ministre pourra nous le confirmer tantôt. Alors, encore une fois, c'est très inquiétant, et ça me semble... et je le déplore, puisque, l'année dernière, c'est autour... c'est plus de 20 000, près de 21 000 organismes qui ont pu bénéficier de ces subventions Support à l'action bénévole.

Finalement, on va parler bien sûr de la fête nationale et demander au ministre pourquoi il y a eu des coupures aussi importantes dans le cadre de la fête nationale. On le sait, dans plusieurs cas il y a des fêtes de quartier qui sont subventionnées à partir du petit budget de la fête nationale, et, souvent, les nouveaux arrivants ont la chance de pouvoir s'intégrer à la nation québécoise lors de cette fête. Et ça permet aussi, grâce à ces subventions-là, à de nombreux Québécois et Québécoises d'avoir une fête nationale gratuite, et je sais — parce qu'il y a des organismes qui nous l'ont dit — cette année, dans certains cas il y aura des frais d'entrée malheureusement. Alors, on veut avoir plus de détails à l'égard de la fête nationale.

Finalement, on est par contre heureux de constater que l'aide aux athlètes par excellence a été maintenue, le fameux programme qui avait été justement instauré par le ministre qui précédait. Une ombre par contre au tableau: l'Aide aux espoirs. L'année dernière ou il y a deux ans, si je ne m'abuse, c'est près de 900 jeunes qui avaient eu la chance d'avoir une petite subvention à la hauteur de 400 \$ chacun. Ce programme, qui était de 350 000 \$, pour une deuxième année est reporté et maintenu à 5 000 \$. Alors, on est passés de 350 000 \$, en 2002-2003, à 5 000 \$, l'année dernière et encore 5 000 \$ cette année.

Alors, dans les deux prochaines heures, j'espère que l'on pourra faire un bref survol de ce que je viens d'énumérer et surtout tenter de comprendre, tenter de saisir la vision du ministre et de son équipe, tenter de

voir quelles sont ses priorités, quel est son plan de match, quel est son plan d'action, tenter de voir quelle est sa stratégie d'intervention afin d'atteindre ses objectifs, si objectifs il y a. Quand on parle aux différentes fédérations, souvent on nous dit qu'on est heureux parce qu'on n'a pas eu de coupures ou peu de coupures. Si c'est ça, faire du développement en matière de sport et de loisir, d'être heureux quand on n'a pas eu de coupure, à mon avis ce n'est pas faire du développement.

Alors, je trouve que ce n'est pas très emballant comme vision, pas très emballant comme stratégie. Pour moi et pour nous, pour notre équipe, le sport et loisir, ce n'est pas une dépense mais c'est un investissement dans la qualité de vie, un investissement dans l'éducation, dans la prévention mais aussi dans la santé, et, pour un gouvernement qui dit faire de la santé sa priorité, je crois que vous auriez pu investir d'une façon un peu plus éloquente en loisir et en sport. Alors, voilà, M. le Président, c'étaient mes propos préliminaires.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le député de Labelle. Avant d'amorcer la période d'échange, nous avons, au cours des dernières semaines, lors de l'étude des crédits, procédé avec un mode de fonctionnement qui permettait des discussions d'ordre général par thèmes, par blocs. Est-ce que, M. le député de Labelle, ça vous convient?

M. Pagé: Pas de problème.

Discussion générale

Le Président (M. Ouimet): Alors, c'est la façon que je vous propose. Alors, voulez-vous y aller avec votre première série de questions, peut-être en identifiant le thème ou le bloc, puis on procédera à un échange?

M. Pagé: Compte tenu que j'ai un collègue qui m'accompagne et qui avait déjà préparé un bloc — le député de Beauharnois — je lui laisserais la parole d'entrée de jeu, et on pourra revenir sur d'autres blocs tantôt.

Le Président (M. Ouimet): Bien.

M. Pagé: Ça va?

Le Président (M. Ouimet): Merci. Alors, M. le député de Beauharnois.

Crédits consacrés à l'aide financière aux centres communautaires de loisir

M. Deslières: Oui. Merci, M. le Président. Rapidement et je vais vous amener sur un programme bien précis, M. le ministre, concernant le programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir. Or, on se rappellera qu'entre 1999-2001 le précédent gouvernement avait augmenté le programme — je crois que c'était de l'ordre de 17 % — aux différents centres communautaires, aux organismes. Par après, il y a eu une révision sur un plan triennal 2001-2004 qui a fait en sorte que certains centres communautaires n'ont pas pu

atteindre les nouveaux critères qui étaient proposés. C'était une révision qui avait été faite par le Secrétariat au loisir et sport et la Fédération québécoise des centres communautaires. Donc, certains centres communautaires sont tombés dans un vide pas juridique mais dans un vide administratif, ce qui a fait qu'ils ont perdu à ce moment-là 50 % de leurs subventions. Mais votre prédécesseur, notre collègue de Blainville, avait vu un petit peu dans quelle problématique ces centres communautaires se retrouvaient et avait mis sur pied un programme qui s'appelait Programme d'aide aux projets spéciaux, je crois, là, je n'ai pas l'élément... Programme de soutien aux projets spéciaux, voilà, et qui faisait en sorte que ces centres communautaires avaient retrouvé à peu près leur financement précédent.

Mais, entre-temps, en 2000, 2001, 2002, 2003, ça, ça avait été réglé, sauf que, M. le ministre, en 2003-2004, vous avez aboli le Programme au soutien aux programmes spéciaux, ce qui a fait en sorte que ces centres communautaires ont perdu 50 % de leurs subventions. Mais, de plus, ils ont encaissé le coup, je dois dire, assez difficilement, mais ils avaient un certain espoir, parce que le programme évidemment se terminait en 2004. Vous avez, de plus, reporté cette révision de ce programme en 2005, ce qui fait en sorte qu'ils subissent encore cette année une perte de 50 % de leurs subventions.

Alors, M. le ministre, ma question: Est-ce que, compte tenu de la situation — je pense qu'il y a vraiment une inéquité, là — est-ce que, compte tenu de la situation, vous ne pourriez pas répéter le geste de votre prédécesseur et, dans cet élément de transition, faire en sorte de permettre que ces centres communautaires puissent retrouver leur budget d'avant, c'est-à-dire en 2001-2002?

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

(Consultation)

M. Fournier: Oui. Je vais commencer par la réponse à la question. Vous me permettez, vu que c'est la première occasion, de reprendre un certain nombre d'éléments que notre collègue de Labelle a soulevés tantôt, qui me semblent importants. Je vais mettre la table pour la suite des choses, j'imagine.

Les centres communautaires, la situation qu'ils ont présentement est une situation qui a été maintenue l'an dernier, c'est-à-dire que c'est la même situation qui existait en 2003-2004 qu'en 2002-2003. Il n'y a pas eu de changement; donc, c'est la situation des prédécesseurs. Elle a été maintenue cette année encore une fois, à la demande notamment des centres communautaires, pour que la révision, lorsqu'elle se fasse, puisse répondre... Ça répondait à leur souhait de la voir reportée. Donc, à cet égard-là, ce que nous maintenons, c'est la décision des prédécesseurs que vous connaissez probablement mieux que moi.

Maintenant, je vais revenir sur certains éléments qui ont été mentionnés. On semble dire qu'à la lecture des crédits ça démontre que le gouvernement actuel accorde peu d'importance au sport et au loisir. Évidemment, pour ça, il faut avoir fait le choix de ne pas être venu aux crédits de l'année passée et d'avoir choisi

délibérément comme stratégie d'avoir un changement de porte-parole. Comme ça, ça permet de dire: On recommence à zéro cette année.

Je me permets donc de dire, avec tout respect pour certains de nos collègues qui étaient ici, à cette table, l'an passé: Vous savez que les crédits du ministère et du secrétariat ont été augmentés de 10 % l'année passée. Alors, lorsqu'ils sont maintenus cette année, bien, ça fait 10 % l'année passée qui continuent d'être là, et, effectivement, je considère que c'était une bonne nouvelle, l'augmentation de 10 %, et probablement que c'est pour ça que, sur le terrain, il y a un certain nombre de personnes qui trouvent que c'est une bonne nouvelle que nous ayons pu protéger cette hausse de 10 % que nous avons eue l'an passé.

• (15 h 40) •

Bon. Ça bouge après l'école: vous dites que ça faisait partie de vos priorités. C'est possible que ça fait partie de vos priorités, sauf que, pendant les neuf ans que vous avez été là, vous n'avez pas pensé de mettre un sou dedans. Alors, ça faisait partie de vos priorités pour la première année où vous n'étiez plus là. Alors, je veux bien, dans les éléments de discours, pouvoir dire que ça fait partie des priorités, mais, en termes d'action gouvernementale, on ne peut pas dire qu'il y avait eu beaucoup de sous là-dedans, puisqu'il n'y en avait aucun qui avait été investi dans les années où vous y étiez.

Par ailleurs, vous reliez ces éléments-là aux problèmes d'obésité qui ont triplé depuis 20 ans. Je vous appuie là-dedans, puis on peut faire une discussion sur le sujet et ça me ferait plaisir parce que je suis tout à fait d'accord avec vous puis je connais le passé du député de Labelle, M. le Président, il nous l'a dit ici, pas de doute qu'il est très intéressé par ça et, moi, je le suis aussi. Mais, effectivement, la tendance à l'obésité, à l'augmentation de la sédentarité ne s'est pas faite entre 2003 et 2004, M. le Président. Ça n'a pas commencé le 14 avril ni non plus le 29 avril 2003. Le député a cru bon de dire triplé en 20 ans et, durant ces 20 années, M. le Président, il y a eu différents gouvernements successifs qui sont passés, et, pour rester dans... je dirais, à un étage supérieur, je dirais certainement que nous n'avons pas fait de ce dossier une priorité moins grande que celle que le gouvernement précédent avait faite, disons, sans aller dans les superlatifs, quand on parle de nous-mêmes.

Quelques détails, puisqu'il y a eu un lien avec cette aide aux jeunes et aux facteurs qui permettent d'éviter la sédentarité et les politiques possibles: le député a parlé du Support action bénévole. Vous me permettez à ce moment-ci, M. le Président, de déposer une lettre, avec votre permission, une lettre du secrétaire du Conseil du trésor qui nous annonçait en date — est-ce qu'on est le 4 mai aujourd'hui? — qui nous annonçait en date d'hier qu'il y aura un relèvement de nos crédits, pour l'année 2004-2005, de 1,4 million, ce qui fera en sorte que le budget de Support à l'action bénévole sera à son niveau qu'il était précédemment.

On remarquera pour la transcription que le député de Labelle approche ses deux mains l'une de l'autre pour faire une imitation d'un bruit d'applaudissements, et je l'en remercie. Alors, je dépose cette lettre. Voilà pour le Support action bénévole.

Ça n'a pas empêché mon collègue de Labelle de dire que cette coupure était malheureuse, puisqu'il disait

que, l'année passée, il y avait eu une coupure. Je dois lui dire que la coupure... et je le dis en toute déférence parce que je ne veux pas faire le procès de qui que ce soit, j'ai beaucoup de respect pour son collègue de Blainville, et ce collègue de Blainville le sait, mais, à l'époque des crédits qui ont précédé notre arrivée au pouvoir, le budget avait été amputé jusqu'à hauteur d'à peu près 7 millions, là. Alors, on parle d'une coupure de 4 millions qui était prévue dans les crédits... dans les crédits, lorsque nous sommes arrivés, c'était la coupure qu'il y avait dans le Support à l'action bénévole.

Document déposé

Le Président (M. Ouimet): Alors, j'accepte le dépôt de la lettre.

M. Fournier: Ça va? Pour ce qui est de la fête nationale, bien, j'y reviendrai tantôt pour la fête nationale, sur les questions que vous voulez soulever, mais je considérais que c'était utile de revenir là-dessus.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, M. le ministre. Alors, de courtes réactions, sur les centres communautaires, du député de Beauharnois; puis, par la suite, je reviens au député de Labelle. Réaction aux propos du ministre.

M. Deslières: Oui. Merci, M. le Président. Je ne peux pas être en accord avec la réponse que nous fournit le ministre, parce que, si j'ai bien compris, il nous dit: Ecoutez, vous aviez déjà coupé 2002-2003. Les centres communautaires qui avaient reçu le 50 % ont reçu une aide supplémentaire pour 2001-2002 et 2002-2003. Preuve à l'appui, j'ai une lettre du 7 juillet 2003, signée par le sous-ministre adjoint, M. Jean-Pierre Bastien, qui confirme le tout.

C'est en 2003-2004, le 7 juillet 2003, que vous dites à ces centres communautaires: On ne renouvelle pas le Programme de soutien aux projets spéciaux. Et, en plus, vous dites: Vous ne pouvez pas vous requalifier dans le programme triennal pour 2004-2005 parce qu'on retarde d'un an cette révision du programme, donc, ce qui fait en sorte que ces mêmes centres qui ont subi une perte de 50 % de leurs subventions en 2003-2004 vont subir la même chose, vont subir la même chose cette année. Alors là, je pense que c'est de la responsabilité du ministère de dire en sorte que c'est à cause de nous, là, qu'on retarde le projet, que vous perdez encore votre subvention parce que ces centres-là ne peuvent pas se requalifier, M. le ministre. D'accord?

M. Fournier: Oui. D'une part, je prendrais bien copie de la lettre.

M. Deslières: Oui.

Le Président (M. Ouimet): Alors, est-ce que vous déposez la lettre?

M. Fournier: Juste pour qu'on l'ait, ça permettrait de pouvoir...

Le Président (M. Ouimet): Bien sûr.

M. Fournier: ...y répondre comme il faut, mais je vous répondrais ceci à cet égard-là: Il y a un programme triennal qui a amené la situation actuelle. Disons, pour répondre comme il faut à votre question, avant la date de la lettre, vous parlez de juillet ou...

M. Deslières: Juillet 2003.

M. Fournier: ...juillet 2003, il y a un programme triennal qui était dans le fond 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, qui donnait le financement pour les centres communautaires. À la demande des... Il devait y avoir une révision par la suite. À la demande des centres, en 2004-2005, donc cette année, nous prolongeons l'entente triennale qui devient une entente de quatre ans finalement, et, après ça, il va y avoir une révision. Donc, ça, c'est le premier élément de votre question qui est posée: c'est statu quo à l'égard des centres communautaires ou, dit différemment, le plan triennal devient un plan de quatre ans.

Vous soulevez la question des mesures de transition à l'intérieur d'une lettre qui a été envoyée par M. Bastien qui est à mes côtés. Suite à cette lettre-là, il a été décidé que le programme de transition ne serait pas coupé, ne serait pas terminé, et donc nous revenons exactement à la situation telle qu'elle existait.

Le Président (M. Ouimet): Merci.

M. Deslières: Pour l'année 2004-2005?

M. Fournier: Oui.

Le Président (M. Ouimet): Alors, en attendant...

M. Fournier: Donc, autrement dit, l'annonce a été révisée.

Le Président (M. Ouimet): M. le député...

M. Deslières: Excusez-moi, je n'ai pas compris la réponse.

M. Fournier: L'annonce a été révisée.

Le Président (M. Ouimet): Excusez-moi de vous déranger.

M. Fournier: Pas de problème, M. le Président, vous ne me dérangez pas.

M. Deslières: Excusez-moi.

Document déposé

Le Président (M. Ouimet): J'accepte le dépôt de la lettre du député de Beauharnois. Je vais en faire des copies, et puis, dès que possible, on en remettra une copie au ministre. M. le député de Labelle, à vous la parole.

M. Pagé: Oui. Merci, M. le Président. Donc, bien, on est très heureux, M. le ministre. Effectivement, je feintais d'applaudir tantôt, parce que c'est une bonne

nouvelle. Il y a près de 21 000 organismes, l'année dernière, qui ont eu une subvention de la part de... via leur député, des organismes à caractères communautaire, social, culturel, sportif, et ça aurait été très triste pour une deuxième année de couper auprès de ces organismes-là. Alors, on aurait aimé le savoir avant. Est-ce que...

M. Fournier: ...de couper les questions...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Pagé: Bien, en fait, ma question est fort simple: Qu'est-ce qui vous a fait revenir sur votre décision, M. le ministre? Est-ce que c'est vos collègues qui ont réussi à faire suffisamment de pression auprès de vous?

Une voix: On se comprend.

Le Président (M. Ouimet): La question est posée.

M. Fournier: Alors, pour donner un portrait plus précis, lorsque nous sommes arrivés en poste, ce qui avait été déposé comme crédits, pour 2003-2004, par l'équipe gouvernementale qui nous a précédés, prévoyait un soutien à l'action bénévole à 7,4 millions; nous l'avons monté à 10,4 millions, à 10,4 millions, les crédits de l'année passée, l'année passée, l'an passé.

M. Pagé: On a eu une coupure, l'année dernière.

M. Fournier: L'année passée, il n'y a pas eu de coupure. Dans les crédits qui avaient été déposés par votre collègue de Blainville, il avait été prévu, pour l'année 2003-2004... parce que, pour financer Équipe Québec, il avait prévu de faire des coupures pour le financer et donc il avait prévu une coupe à 7,4 millions.

(Consultation)

M. Fournier: Alors, il était prévu, comme crédits pour Support à l'action bénévole, en 2003-2004, par les crédits de l'équipe gouvernementale qui nous a précédés, 7,4 millions. Nous avons rehaussé ce montant-là jusqu'à 10,4 millions l'an passé. Une fois que ça, ça a été fait, on a aussi été capables de faire Équipe Québec. Je vois votre recherchiste qui se demande... qu'il aille voir les crédits déposés avant l'élection du 14 avril, ça va régler le problème. Nous les avons montés.

Maintenant, la question que le député me pose aujourd'hui, c'est qu'il applaudit la hausse du Support à l'action bénévole, il aurait aimé le savoir avant. Je pense qu'il n'est jamais trop tard pour avoir gain de cause, et je suis heureux de pouvoir annoncer à nos collègues aujourd'hui que le montant du Support à l'action bénévole sera maintenu au niveau où il était l'an passé. Vous savez qu'il y a toujours des contraintes, surtout protéger le 10 % d'augmentation de l'année passée, et il faut bien se trouver des acolytes, des complices. Et toute l'équipe gouvernementale, députés, ministres, se sont joints, se sont donné la main pour s'assurer que nous allions pouvoir aider tous ces jeunes athlètes auxquels vous faisiez référence et tout ce travail qui permet d'avoir la santé comme première de nos priorités, et je pense que c'est

ça qui est le fil conducteur de l'action. Donc, nous sommes très heureux aujourd'hui de vous dire que...

• (15 h 50) •

Bon, on aurait pu souhaiter que ce soit écrit dans le livre des crédits, mais, entre vous et moi, qui se plaindra, parmi tous ceux qui sont appuyés par les députés par ce programme, qu'il ait été annoncé le jour des crédits, le jour de l'étude des crédits, par le dépôt d'une lettre en date de la veille, du Trésor qui dit: Bon, nous vous avons entendus et nous souhaitons aider ce programme... Alors, dans le fond, il n'est jamais trop tard pour bien faire, et nous sommes heureux de faire bien.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Alors, M. le député de Labelle.

M. Pagé: Bien, le ministre a tout à fait raison: jamais trop tard pour bien faire. Alors, je le félicite d'être revenu sur cette coupure.

À ce que je sache, jamais nous n'avons déposé des crédits à la baisse à l'égard du Support à l'action bénévole. Peut-être, peut-être a-t-il circulé à l'occasion différentes hypothèses de travail. Je dis bien «peut-être», mais jamais nous n'avons déposé de crédits comprenant une baisse; ça, je pense qu'il faut être clair là-dessus.

Le Président (M. Ouimet): Dans quel mandat, M. le député?

M. Pagé: Dans le dernier mandat du Parti québécois, dans la dernière année du gouvernement péquiste.

Et, puisqu'on en est aux bonnes nouvelles, on est aussi bien de poursuivre dans cette voie. Comme vous reconnaissez l'importance de supporter les députés qui supportent évidemment des milliers d'organismes communautaires bénévoles, est-ce qu'on pourrait imaginer qu'on puisse poursuivre dans la même veine pour l'année prochaine?

M. Fournier: Je ne comprends pas le sens de la question. Poursuivre quoi, qu'il y ait encore un programme?

M. Pagé: Pour la prochaine année.

M. Fournier: Qu'il y ait encore un programme de Support à l'action bénévole?

M. Pagé: Oui, à la même hauteur.

M. Fournier: Je crois qu'il y aura encore un programme de Support à l'action bénévole.

Des voix: Augmenté?

M. Pagé: Augmenté?

M. Fournier: Ah! augmenté.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Fournier: On peut toujours espérer qu'il y ait des augmentations à plusieurs titres dans les

programmes. Pour cette année, nous sommes très heureux d'avoir protégé la hausse de 10 %.

M. Pagé: De ne pas... O.K. Est-ce qu'on s'en va sur un bloc? C'est parce que je veux...

Le Président (M. Ouimet): Nous avons complété le bloc au niveau du centre communautaire.

M. Pagé: Oui.

Le Président (M. Ouimet): Là, vous avez parlé du bloc Support à l'action bénévole.

M. Pagé: Support à l'action bénévole.

Le Président (M. Ouimet): Si vous souhaitez aborder un nouveau thème, allez-y.

Diminution des crédits consacrés aux célébrations de la fête nationale

M. Pagé: Moi, j'ifais avec un nouveau thème, fête nationale. Je ne sais pas s'il y avait les collègues, parce que...

Le Président (M. Ouimet): Bien sûr. Mes collègues m'indiqueront s'ils veulent prendre la parole.

M. Pagé: Oui?

Le Président (M. Ouimet): Pour l'instant, la parole est à vous.

M. Pagé: O.K. D'accord. Écoutez, vous savez, M. le Président, vous savez, M. le ministre, que la fête nationale du Québec représente l'événement de l'année certainement le plus rassembleur à travers tout le Québec. L'an passé, si on se réfère aux données transmises par votre secrétariat, c'est 725 manifestations locales qui ont été réalisées dans le cadre de la fête nationale.

D'autre part, il y a trois manifestations d'impact national — Québec, Montréal et Gatineau; 12 fêtes régionales qui ont eu lieu dans 23 villes importantes réparties dans 12 régions. Et bien sûr à tout cela, là, c'est des millions de Québécoises et de Québécois qui participent, autant activement qu'à la télévision dans son salon. De plus, le document fait état que, dans la région de Montréal, c'est 40 % des nouveaux arrivants, des allophones qui se joignent au reste de la population de la nation québécoise pour les festivités de la fête nationale.

Alors, ma première question avant de tomber dans l'ensemble du budget, il y a un 200 000 \$, normalement, qui était — prêtez-moi l'expression — taggé pour le défilé de la fête nationale. C'était, à l'époque, au niveau du ministre d'État à la Métropole; tout ça maintenant est comme... le ministère d'État à la Métropole fait partie du ministère des Affaires municipales.

Normalement, autour de janvier, on confirme cette somme. On est rendus le 4 mai, six ou sept semaines de la fête nationale, du défilé, et il n'y a toujours aucune confirmation, et, je vous dirais, au moment où on se parle, les gens sont très inquiets. Ça pourrait remettre en cause l'ampleur du défilé ou, à la limite, une

bonne partie ou le défilé lui-même. Alors, j'aimerais savoir si ces sommes seront confirmées et à quel moment.

M. Fournier: Parfait. Je pense que la première question, c'est sur le Fonds de la métropole finalement, vous reviendrez après sur...

M. Pagé: Oui.

M. Fournier: O.K. Parfait.

M. Pagé: Tout à fait.

M. Fournier: Sur le Fonds de la métropole, effectivement, on est à analyser le dossier présentement, mais je voudrais vous dire que ce qui est le facteur le plus important en ce moment pour le défilé... le facteur le plus important pour le défilé, c'est plutôt le retrait de Radio-Canada comme télédiffuseur. Et, à partir de ce moment-là, il y a une commandite, il y a des commandites qui ne suivent pas parce qu'il n'y a plus la visibilité de la télédiffusion. Et c'est ça en ce moment qui est le plus inquiétant pour les concepteurs et les producteurs du défilé qui sont à réfléchir sur ce qu'ils vont faire. Et ce n'est pas les sommes, je dirais, modestes par rapport à l'ensemble de l'oeuvre du support de la métropole, là, pour l'ensemble de l'oeuvre. Je veux dire, la télédiffusion de Radio-Canada est importante.

M. Pagé: Est-ce que ça peut compromettre le 200 000 \$?

M. Fournier: Quoi, ça?

M. Pagé: Si le diffuseur n'est pas impliqué?

M. Fournier: Il n'y a pas de lien entre le 200 000 \$ de la métropole et le télédiffuseur. Je peux juste vous dire que la démarche du défilé, ou du choix qui sera fait par les organisateurs du genre d'activité qu'ils tiendront, le facteur le plus important, ce n'est pas le support du Fonds de la métropole, c'est le retrait du télédiffuseur qui entraîne aussi le retrait des commandites. C'est ça, le facteur le plus important pour la suite des choses.

M. Pagé: D'accord. Bon, on a parlé tantôt des différentes coupures, on parle de 500 000 \$, c'est autour de 12 %, je pense, là, dans le cadre des festivités de la fête nationale, c'est un demi-million. Alors, devant l'impact d'un tel programme et d'une telle fête dans l'ensemble du Québec, là, on sait jusqu'à quel point c'est rassembleur, c'est important, et connaissant surtout l'importance de la fête, comment vous expliquez cette coupure d'un demi-million?

M. Fournier: Je vais répondre à votre question qui est excellente. Je vais d'abord faire une mise en contexte et, ensuite, vous expliquer comment j'ai agi.

Mise en contexte: En 1998 et 1999, l'enveloppe budgétaire pour la fête nationale était de 2 144 000 \$, je dirais, à l'époque Bouchard. Si jamais vous avez d'autres chiffres, vous me les donnerez, n'hésitez pas. Alors, 2 144 000 \$, en 1998 et 1999, à l'époque du gouvernement dirigé par Lucien Bouchard.

Cette année, l'enveloppe dévolue à la fête nationale sera de 3 644 000 \$, soit 1,5 million de plus que sous le règne de Lucien Bouchard. Oui, il va y en avoir 500 000 \$ de moins que le règne de Bernard Landry mais 1,5 million de plus que le règne de Lucien Bouchard.

C'étaient pour moi, je dirais, des paramètres à considérer pour ne pas que mon nationalisme soit jugé à l'aune de l'un ou de l'autre. Alors, c'est important qu'il y ait une fête, c'est important qu'il y ait un moment rassembleur; je partage votre point de vue. Je ne voulais pas qu'il y ait une compression qui ferait en sorte que nous n'aurions plus une fête à la hauteur de ce que les Québécois puissent avoir, et je pense que Lucien Bouchard a permis qu'il y ait une fête à une certaine hauteur. Nous la mettons 1,5 million plus haut, à peu près pratiquement le double finalement de ce qui était prévu. Alors, il y a déjà ça. C'est la mise en contexte qui est importante d'avoir.

Maintenant, oui, il y a une coupe. Puis je vais vous dire: Quand on a un ministère, on a des responsabilités qui sont liées d'un secteur à l'autre. On parlait tantôt de l'importance de l'activité physique, du sport, puis on l'a reliée à la santé. Alors, des fois, un ministère se relie à un autre ministère. C'est encore plus vrai à l'intérieur du même ministère. J'ai des responsabilités, notamment en matière d'habitation. À chaque année, il y a des crises, la crise du 1er juillet. Ça, c'est une semaine... une semaine après la fête qui rassemble, il y a, il y a... il y a une... je ferai référence aussi à mes responsabilités de l'habitation.

Une semaine avant, il y a donc une fête qui rassemble; une semaine après, il y a des gens qui n'ont plus de toit. M. le Président, nous aurons cette année un programme, pour la crise du 1er juillet, qui est à hauteur de 14,7 millions. L'année passée, nous étions à 10 millions; le gouvernement précédent prévoyait 6 millions. Avec un budget de 6 millions, nous aurions bien du monde qui auraient été laissés dehors et qui auraient questionné le gouvernement: Vaut-il la peine de faire une grande fête pour qu'une semaine plus tard on ait un peu honte de l'aide qu'on donne à nos concitoyens?

Dans le fond, la fête qui rassemble, c'est d'abord une fête qui tient à souligner tout ce que nous faisons de bien. La symbolique rassemblée autour de cette fête-là, c'est une symbolique qui tient à souligner nos actions, nos réalisations du passé et nos espoirs pour l'avenir. Il ne faudrait pas qu'une fête qui rassemble se termine une semaine plus tard par un constat d'échec par rapport à ce que l'on fait pour ceux qui sont les moins chanceux parmi nous.

• (16 heures) •

On a un programme de 14 millions. C'est 8 millions de plus que le programme prévu par le gouvernement précédent, et, oui, il y a une coupe de 500 000 \$. Il y aura donc une fête bien plus riche en termes de capitaux pour la soutenir que ce qui était prévu à l'époque de M. Bouchard, mais en même temps il y aura aussi une responsabilité à l'égard de ceux qui n'ont pas de toit une semaine après. C'est des équilibres qu'on doit atteindre dans un ministère. Vous allez me dire: Mais vous en mettez 8 millions de plus, comment ça se fait que la coupure est juste de 500 000 \$? Bien, c'est parce qu'on se bat, M. le député. On se bat pour s'assurer que le Support action bénévole reçoive un montant, on se

bat pour pouvoir s'assurer qu'il puisse y avoir une fête qui rassemble puis on se bat pour nous assurer que les gens qui sont laissés sans toit puissent être soutenus.

Alors, c'est comme ça qu'on réussit à mettre 8 millions de plus pour le 1er juillet avec simplement une compression de 500 pour la fête nationale qui, encore une fois, est de 1,5 million de plus que ce qui avait été prévu par l'ancien premier ministre Bouchard, avec qui j'avais le bonheur de partager la scène hier matin. Puis, si ça vous amène une question, on pourrait jaser de ça.

Le Président (M. Ouimet): Toujours sur le thème de la fête nationale. M. le député de Labelle.

M. Pagé: Alors, bien je suis heureux de constater que vous vous situez entre Lucien Bouchard et Bernard Landry.

M. Fournier: Plus près de Bernard Landry que de Lucien Bouchard selon les chiffres. Les chiffres parlent, mais ça... la saison des idées pourrait en discuter.

Effets de la diminution des crédits

M. Pagé: Est-ce que vous avez évalué l'impact des coupures? Quel sera l'impact du demi-million de coupures?

M. Fournier: Bien, vous savez que ce n'est pas nous qui organisons la fête, c'est les comités organisateurs qui sont impliqués là-dedans. Jusqu'ici, ils ont... C'est sûr que les gens sont d'habitude déçus quand il y a des coupures. Moi, je les avais rencontrés puis je leur avais dit qu'on était face à des contraintes budgétaires. Vous savez qu'il y a eu beaucoup de coupures pour nous assurer d'être en équilibre, et je les avais prévenus de faire attention dans les démarches, et je leur avais dit: On va essayer de se limiter, là, à la coupure la moins drastique possible, et je pense qu'ils ont reconnu que c'eût pu être... c'est peut-être plus difficile, là, considérant les enjeux qu'on a, notamment en matière d'habitation, comme je le vous disais. Mais il y a des impacts, mais je pense qu'ils vont réussir à faire une fête rassembleuse néanmoins.

Encore une fois, il y a des facteurs extérieurs qui viennent jouer aussi dans le portrait qui ne sont pas que de la responsabilité ministérielle ou gouvernementale. Comme je vous disais tantôt, au niveau du local, je pense qu'il n'y aura pas d'effet sur les fêtes locales. Au niveau des fêtes à plus grand déploiement qui tiennent compte notamment, là, d'une télédiffusion, à partir du moment où il y a un retrait de la télédiffusion, ça, ça a un impact majeur.

Ventilation de la diminution des crédits

M. Pagé: Et, au niveau de la répartition des coupures, de quelle façon elle est faite? Est-ce que c'est par région? Comment vous avez organisé la répartition de la coupure de 500 000 \$?

M. Fournier: Encore une fois, ce n'est pas une décision qui est de nous, là, je vais seulement vous

donner les décisions qui ont été prises par le Mouvement national des Québécois et des Québécoises qui donc dispose du budget. Pour arriver à une compression zéro au niveau des manifestations locales, ils ont donc appliqué une compression de 141 000 \$ pour la coordination régionale. Donc, «coordination» fait référence ici à l'organisation. C'est plus comme nous quand on fait des compressions, nos collègues du ministère qui sont ici qui savent qu'eux sont toujours les premiers qui doivent passer à la caisse. Alors, eux ont fait la même chose. Donc, à peu près 25 % de la compression est dans l'organisation comme telle et non pas dans l'activité; 114 000 \$ dans les événements régionaux, ce qui est une compression de 20 %; 37 000 \$ dans les événements nationaux, donc 12 %; et 121 000 \$ dans les structures nationales et les communications, donc 13 %. On voit donc que le gros a été absorbé par des services de coordination plutôt que des services d'activité. L'autre 85 000 \$, c'est le comité de la fête de la Saint-Jean qui, eux, sont plus impliqués dans l'activité du défilé.

Une voix: À Montréal.

M. Fournier: Alors, il y en a 415 000 \$ pour le Mouvement national et 85 000 \$ pour le défilé.

M. Pagé: Et, dans ces coupures, est-ce que vous avez l'intention de protéger les fêtes dans lesquelles particulièrement les communautés culturelles sont impliquées?

M. Fournier: Ecoutez, encore une fois, il faut rendre à César ce qui revient à César, c'est un budget de transfert. Les gouvernements qui nous ont précédés ont souhaité que le Mouvement national des Québécois puisse lui-même, de façon indépendante, faire sa fête qui est notre fête, et eux ont donc décidé de protéger certaines missions, notamment les manifestations locales. Et la question que vous posez, je pense que c'est le choix qu'ils ont fait, puisque c'est là où les communautés peuvent se retrouver, dans des fêtes locales, et il n'y a aucune compression à cet égard.

Le Président (M. Ouimet): Sur un autre thème maintenant, M. le député?

M. Pagé: Bien oui. Je voulais continuer dans les coupures parce que, comme on le voit, depuis tantôt effectivement on parle de coupures, mais...

M. Fournier: ...vous le savez, il y en a peu.

M. Pagé: Mais il y en a. Mais il y en a.

M. Fournier: Mais c'est normal que ça attire votre attention...

M. Pagé: Tout à fait.

M. Fournier: ...c'est votre travail.

M. Pagé: Eh oui! Je laisserais peut-être la parole à mon collègue député de Blainville qui a un bloc, je pense.

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. le député de Blainville et vice-président de cette commission parlementaire.

M. Legendre: Merci de me le rappeler, M. le Président. Ça me fait plaisir de me joindre à vous. Ça me fait particulièrement plaisir, je dois l'avouer, compte tenu du sujet du loisir et du sport. Ça me fait plaisir de saluer M. le ministre, vous saluer, M. le ministre, et tout le monde autour de vous, en particulier la très belle et très bonne équipe du Secrétariat au loisir et au sport, M. Bastien et toute l'équipe qui est ici aujourd'hui.

Evidemment, disons que j'ai un petit penchant pour le sujet, un petit faible pour le sujet, et mon collègue député de Labelle puis porte-parole pour nous en loisir et sport — et je suis bien content que le député de Labelle assume cette responsabilité — parlait de coupures, et j'aimerais un petit peu sortir du sujet des coupures, et j'aimerais vous parler un peu plus d'avenir, mais de financement. Et l'avenir, bien, en ce qui nous concerne tous ici, qu'on le veuille ou non, on regarde ça pas mal sur trois ans. En tout cas, je pense qu'on va être à peu près aux mêmes endroits pour les trois prochaines années, je me suis fait à l'idée...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Legendre: ...et donc à quoi le monde du loisir et du sport, M. le Président et M. le ministre, peut s'attendre au cours des trois prochaines années? Parce que je trouvais ça assez superbe de la part du ministre tout à l'heure de transformer des mauvaises nouvelles en bonnes nouvelles, là, de transformer des coupures... Comment vous nous avez dit ça? Oui, c'est coupé de 2 millions, mais, vu qu'on avait augmenté de 10 % l'année dernière, bien ce n'est pas vraiment des coupures.

Et là je reconnaissais en vous toute la pratique vous que aviez eue au cours de la dernière année à défendre l'indéfendable avec l'autre projet des défusions, mais là il ne faudrait pas appliquer cette habilité au loisir et sport, si je peux me permettre, M. le ministre, parce que, évidemment, quand vous dites: On a augmenté, l'année dernière, le budget, vous l'avez augmenté d'à peu près 6 millions, vous l'avez augmenté du budget d'Équipe Québec. Et je vous en suis très reconnaissant, que vous ayez reconnu qu'Équipe Québec, c'était intouchable et que... Bon, je vous ai entendu dire en Chambre que l'argent n'était pas là, mais ça, ça m'a un peu donné des frissons, là, parce que l'argent était là, on était sur le point d'envoyer les chèques, et tout le monde... vous le savez, tout le monde autour le sait. Alors, s'il vous plaît, ce 6 millions là pour Équipe Québec, il aurait été là, peu importe ce qui arrivait le 14 avril, et on le sait tous. Donc, c'était une augmentation qui était faite par le gouvernement précédent et qui venait... et qui suivait d'autres augmentations, M. le ministre.

Parce que, tout à l'heure, aussi j'ai comme eu l'impression que vous avez dit qu'on n'avait pas fait grand-chose pendant neuf ans. Bien, moi, je ne peux pas vous parler de neuf ans, là, mais je peux vous parler de deux ans, de 2001 à 2003, puis ça, je peux vous en parler. Et, de 2001 à 2003 — et je pense que les gens du loisir et du sport sur le terrain le reconnaissent — on a fait des pas de géant. On a fait des pas de géant, parce

que, quand on est arrivé avec le nouveau gouvernement en 2001, en mars 2001, il y a eu une injection additionnelle de 10 millions de dollars qui était une augmentation, si je ne m'abuse, de près de 20 % du budget qui nous a permis, à ce moment-là, d'investir dans un plan d'action sur l'excellence et d'investir également dans ce qu'on pourrait appeler le sport de participation au niveau du loisir également. Alors, il y a eu cette injection-là dès l'arrivée du nouveau du gouvernement du premier ministre à l'époque.

• (16 h 10) •

Et après ça il y a eu Québec en forme aussi qui s'est concrétisé où, là, il y a eu un investissement non seulement de Loisir et sport, mais un investissement également de l'Éducation et de la Santé. Et par la suite, ça, ça a donné naissance à Ça bouge après l'école. Et, outre de dire que c'était de l'argent virtuel, vous n'avez aucune autre contre-argumentation à ça. C'était réclamé, c'était accepté, ça a fait l'unanimité, ça aussi, et on se dirigeait vers quelque chose de majeur — mon collègue en a fait part tout à l'heure — quelque chose qui était comme 100 millions sur trois ans, alors que là, bien là, ça s'enligne pour être un petit projet pilote. Bon, tant mieux s'il reste un petit quelque chose, mais ça ne se compare pas à ce qui était prévu. Et évidemment — et j'en ai parlé tout à l'heure — Équipe Québec.

Stratégie budgétaire triennale en matière de loisir et de sport

Alors, ma question — parce qu'il va y avoir une question au bout de tout ça, M. le Président, inquiétez-vous pas — cette année, là, il y a une diminution de 2 millions, et ce qui m'inquiète, c'est que, dans ce que vous avez présenté dans votre programme électoral, vous avez dit: Nos deux grandes priorités, santé et éducation. Or, rien ne contribue plus à la santé et à l'éducation, à mon humble avis, que le loisir et le sport. Par ailleurs, dans vos engagements aussi, vous avez dit: Le restant, on va le geler. Alors, santé et éducation, on va investir, puis le restant, on va le geler. On pourrait-u sortir le loisir et le sport de la catégorie du, restant et inclure le loisir et le sport dans le grand objectif qui est l'objectif social, dans le fond, de développement de la santé et de développement de l'éducation, et que l'on n'ait pas, là, une attitude que, quand on ne baisse pas le budget, qu'on est très content, qu'on puisse développer... Et je rappelle aux gens qui nous écoutent, là, ce ne sont pas des fortunes, là, le budget du loisir et du sport, hein? C'est quoi déjà, 60 quelques millions, là? Alors, un dollar investi dans le loisir et le sport fait tellement de chemin pour le contribuable québécois, qu'il laisse ce dollar-là être utilisé pour le loisir et le sport.

Mon collègue en parlait tout à l'heure pour le programme de Soutien à l'action bénévole, ces argent-là se multiplient parce que justement, dans le loisir et le sport, il y a une force de bénévolat puis il y a une force de passionnés, il y a une force de conviction qui vient multiplier les chiffres investis de façon extraordinaire au niveau de la rentabilité de l'utilisation de l'argent.

Alors, moi, je vous fais un plaidoyer en faveur du loisir et du sport pour que, dans les trois prochaines années, que votre gouvernement en fasse une priorité de

santé et d'éducation et qu'on ne se retrouve pas à être content de geler.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Fournier: Je suis content que mon collègue de Blainville aborde ce sujet; je vais l'aborder, moi aussi. Je pense que, si on laisse de côté les argumentaires du passé et débats de chiffres... je pense qu'on peut dire qu'on partage la même philosophie à l'égard de ce que doit être le sport et le loisir, de ce que c'est, la valeur que ça a. Et mon collègue est sans doute au courant des nombreuses fois où j'interviens sur la scène sportive pour rappeler ces valeurs-là, pour rappeler à quelle enseigne ça loge, et il peut compter sur le ministre actuel pour toujours porter ce message où le sport, le loisir sont des domaines excessivement importants de ce que certains aiment appeler la prévention, mais qui s'appelle de façon plus générique la qualité de vie. Et je pense qu'on doit aller dans ce sens-là, et c'est ce qu'on tente de faire. Mais évidemment il y a les contraintes. Mon collègue connaît les contraintes budgétaires, il sait très bien que le curatif prend souvent de la place aussi, et ce n'est pas nouveau.

Maintenant, avant moi-même de parler, donc de m'étendre un peu plus longuement sur l'avenir, comme le député l'a fait... mais, comme son portrait d'avenir a aussi une certaine espèce d'aspect bilan, je vais aussi remettre certaines choses en contexte. D'abord, vous dites: Pourquoi faudrait-il se satisfaire d'avoir les mêmes budgets? On devrait toujours espérer en avoir plus. En même temps, les gens veulent voir leurs taxes baisser et ils veulent aussi qu'il n'y ait pas d'endettement, ils veulent qu'il n'y ait pas de déficit. Il y a donc une contrainte à l'ensemble. Certains de vos collègues ici, autour de la table... Votre collègue de Beauharnois — que je nomme bien pour une fois — le collègue de Beauharnois plaide abondamment pour des infrastructures. La semaine passée, il le faisait. Pas nécessairement dans le domaine du sport, mais aujourd'hui je suis sûr qu'il va en parler aussi dans le domaine du sport. Alors, il y a aussi la question des infrastructures. Il y a vos collègues qui sont venus me poser des questions sur l'habitation, qui, malgré que nous en fassions énormément plus que ce qui était fait avant, considéraient qu'on pourrait en faire encore plus. Évidemment, on peut toujours espérer en faire plus, mais l'important, c'est d'avoir un certain équilibre.

Sur Équipe Québec, j'ai déjà eu à dire à plusieurs reprises que cette idée avait été lancée par mon prédécesseur. Je n'ai jamais eu peur de le dire et je le redis encore aujourd'hui. J'ai eu l'occasion de lui dire personnellement, mais j'ai eu l'occasion de le dire dans le micro aux athlètes eux-mêmes d'Équipe Québec qui reçoivent de l'aide d'Équipe Québec. Je pense d'ailleurs, en politique, qu'il est bon parfois de rendre à César ce qui revient à César. Ça donne une certaine noblesse à notre métier, puis je pense qu'on ne le fait peut-être pas assez souvent.

Cela étant dit, tantôt on me disait: Non, non, il y avait de l'argent pour le 6 millions d'Équipe Québec. Il faut se souvenir que le Support à l'action bénévole, lui, baissait à 7,4 millions. Alors, il faut se souvenir, tout ça, dans l'équilibre, c'était comme ça que c'était formaté. Alors, nous, nous avons donc, oui, augmenté de 10 % le

budget l'an passé. Est-ce qu'on peut espérer qu'à chaque année on augmente de 10 %? On pourrait espérer bien plus encore, considérant ce que c'est, le sport et loisir. Vous parlez des bénévoles, je comprends donc, il y a du monde là-dedans qui se désame et qui multiplie le rendement d'un seul dollar. Il n'y a pas de doute à cet égard-là, et il faut s'assurer de faire ce soutien-là, et je pense qu'il faut maximiser même les capacités de multiplication des dollars.

C'est un peu dans cet esprit-là que nous avons fait Québec aux Jeux lorsque j'ai fait des démarches auprès des équipes professionnelles, notamment, des leaders et des médias pour assurer que, un, nous puissions dire aux athlètes: On ne vous aide pas juste en argent, mais la société au complet est avec vous. Ça envoie un message aux athlètes d'une part, mais ça permet à la société, les gens dans leur salon, de recevoir un message de ces athlètes-là, un message que je résume à ceci: Voir un athlète qui se lève tôt le matin, et fait attention à sa diète, et fait une pratique, là, très rigoureuse de son sport, et il garde le sourire là-dedans, ça démontre aux gens que c'est plaisant de bouger, c'est plaisant de faire de l'activité, et c'est le... Souvent, les gens disent: Il faut appuyer les gens pour qu'ils soient ambassadeurs de chez nous ailleurs. Moi, j'aime mieux dire qu'ils sont des ambassadeurs d'une meilleure qualité de vie dans chacun de nos salons, et c'est ça qui, à mon avis, est un des éléments qu'on doit multiplier. Quand on a mis deux... certains de nos boxeurs qu'on était allé voir à l'entraînement sur MusiquePlus rendre un témoignage à des jeunes qui, ma foi, auraient plus ou moins suivi, mais qui reçoivent le message de jeunes boxeurs qui disent: C'est le fun de bouger, c'est le fun de faire de l'action, c'est ça aussi, cette idée-là d'avoir... de maximiser tous les dollars qu'on investit puis d'en avoir encore plus avec ça, et c'est ce qu'on tente de faire.

Alors, moi, je pense que, l'imagination étant toujours fertile, on va être capable de trouver d'autres moyens d'amener encore plus la population à bouger, souvent en bénéficiant de l'aide qu'on donne à nos athlètes. Dans le contexte d'Équipe Québec, il y avait la formule de Jouez gagnant! qui permet aux athlètes et aux entraîneurs d'aller voir des gens dans les écoles, dans différents milieux, qui exposent un peu ce qu'ils font, qui parlent de l'éthique sportive, mais surtout qui donnent aussi le goût de bouger, le goût de des gens de faire des sports. Une anecdote comme ça, Maryse Turcotte, haltérophile, qui fait une visite dans le volet gagnant... Jouez gagnant! d'Équipe Québec et qui, par l'effet d'entraînement, amène 50 jeunes à faire de l'haltérophilie. Alors, c'est quelque chose, là, ça, là. Ça, c'est un effet important, et, ma foi, je pense que c'est vers ça qu'il faut tendre.

Je termine, parce que le député de Blainville a été gentil... Je pense que c'est une gentillesse qu'il me faisait, en tout cas, d'entrée de jeu lorsqu'il reconnaissait ma pratique, disait-il — bon, c'est un terme assez neutre — à l'égard d'un autre dossier qui me permettait de transformer des coupures en surplus ou je ne sais pas trop la façon qu'il le disait. Je veux quand même lui noter qu'il est arrivé ici à 3 heures avec une coupe de 2,4 millions au Secrétariat au loisir et au sport, et on est maintenant 4 h 20, puis la coupe n'est que de 1 million, nous avons déjà gagné 1,4 million. Je dirais: Que la séance se poursuive.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le ministre. Si on change de thème, je vais aller au député de Frontenac qui m'a demandé la parole depuis un certain temps. Sur le même thème, M. le député?

M. Lessard: ...

Le Président (M. Ouimet): Oui. Allez-y.

M. Legendre: Juste une petite réaction, comme quoi, M. le ministre, quand on veut, on peut, on en trouve, des sous. Et encore une fois peut-être juste... Vous m'avez parlé, là, un petit peu plus du passé que de l'avenir, j'aimerais vous entendre un peu plus, là, sur comment on va pouvoir prioriser le loisir et le sport parce que les besoins sont énormes. Bon, il y a eu des pas de faits, mais les besoins sont énormes. Et ils sont à peu près dans tous les secteurs, ils sont... Évidemment, les athlètes, les athlètes de niveau excellence, là, on a amélioré avec Équipe Québec, mais tout ce qui est athlètes espoirs et de la relève, bon, bien c'est extrêmement important de ce côté-là. Les athlètes espoirs, on a vu qu'il y a eu une diminution. Et, tu sais, je vous fais juste, là... je vous donne juste une image. C'est une image, là, ça n'a pas une signification... Mais c'est une image, les athlètes espoirs vont avoir 5 000 \$, puis on voyait, la semaine dernière, dans l'étude des crédits que le premier ministre, lui, le Conseil de l'unité canadienne va en avoir 10 000 \$. Alors, vous voyez un peu le genre. Ça fait que, quand on est capable de trouver... quand on veut vraiment, on est capable de trouver des argents.

• (16 h 20) •

Et je pense que, là, il faut vraiment faire en sorte que, au cours des trois prochaines années, qu'on voie le loisir et le sport — et comme je vous le disais dans mes premières remarques — qu'on voie ça comme, j'irais jusqu'à dire, un outil extraordinaire pour la promotion de la santé et aussi en termes d'éducation. Tous les jeunes qui passent par le sport, qui passent par le sport de compétition — les jeunes et leurs parents — reconnaissent que c'est extrêmement formateur, alors... Et vous avez dit: Santé, éducation, ça va être une priorité. Alors, si le loisir et le sport, ça reste encore dans la série des autres ministères puis que c'est comme si c'était traité de façon non prioritaire, ça va être ça, le problème, parce qu'il va falloir investir dans les athlètes, dans les entraîneurs, dans les fédérations aussi et les URLS parce qu'ils ne nagent pas, là... ils ne sont pas... ce n'est pas le Klondike, là, pour les fédérations. On a essayé d'améliorer la situation, mais c'est peu de ressources, et ces gens-là travaillent fort. Alors, il faut absolument... il ne faut pas qu'on se retrouve, là, à chaque année et qu'on soit dans la même situation. On est à 65 millions maintenant puis on va être encore à 65 millions dans trois ans, là.

Le Président (M. Ouimet): M. le ministre.

M. Fournier: Plusieurs choses. Bon, je ne veux pas revenir, là, parler de... au-delà de l'excellence, là, il y a des espoirs, la relève. Bon, sans revenir dans les chiffres, là, l'aide à espoirs, là, les crédits n'étaient pas là non plus pour ça, ils étaient coupés avant même qu'on arrive là-dedans, là. Alors, je veux bien rendre à César ce qui revient à César, mais il va revenir tout, il va revenir

avec la couronne puis il va revenir avec les épines. Alors, on prend aussi là où était le dossier.

Il faut faire couvrir tout le terrain. Moi, je pense que ça, c'est important. Et vous avez raison quand vous parlez des fédérations notamment. Vous avez tout à fait raison, c'est un bon point. D'ailleurs, le bénéfice fiscal qui est accordé par le budget au niveau des fédérations me semble un pas aussi qui doit être considéré. Il est normal, dans le cadre de nos échanges, que ce soit à moi de vous parler de ça plutôt qu'à vous de m'en parler, mais, bon, puisqu'on en a parlé maintenant, la chose est faite, il y a donc là une autre démarche qui est faite avec les fédérations au niveau du bénéfice fiscal.

Mais je vous dirais, parce que vous ramenez sur un débat plus large, là, non partisan en fait, sur comment on devrait voir l'avenir dans toutes les tranches, de la participation jusqu'à l'excellence... Et je pense qu'on a beaucoup à faire au niveau de la participation, on a beaucoup à faire pour ramener les gens dehors. Jeunes? Oui, bien sûr, quand on voit des témoignages alarmants. Je me suis toujours demandé s'il fallait y croire, M. le Président, puis je pose la question des fois à des gens qui sont sur le terrain, qui me disent que c'est vrai. Alors, je vous le dis comme ça vient, là, on dit des jeunes aujourd'hui qu'on leur donne un ballon dans la cour d'école, puis ils ne savent pas quoi faire avec. J'avais déjà entendu ça, j'ai trouvé ça exagéré. Franchement, je trouvais ça exagéré et j'ai demandé à des gens qui sont sur le terrain puis qui m'ont dit: Oui, c'est vrai. Bon, jusqu'à quel point? Je vous le dis puis je me demande encore s'il ne faut pas être un peu plus nuancé parce que j'en vois bien d'autres qui peuvent jouer avec.

Mais le témoignage, c'est pour relater ceci: il y a de la place pour apprendre à nos jeunes à bouger, à faire quelque chose et à les outiller pour pouvoir y arriver. Mais, dans l'approche qu'aborde mon collègue, santé notamment, ça ne s'arrête pas au niveau primaire puis au niveau secondaire, il y a toute une population qui doit réapprendre à bouger ou se refaire... réentendre le message là-dessus, et on est à réfléchir sur des façons de faire. J'en parlais un peu dans mes remarques préliminaires tantôt, nous avons certaines idées que nous lancerons au moment opportun, je le souhaite, le plus tôt possible. Mais quiconque relit mon discours, dans mes remarques préliminaires, il trouvera suffisamment de sources pour pouvoir trouver des pistes là vers où nous allons, puis je pense qu'on peut y aller. Et je vous dirais ceci, M. le Président, on peut faire des choses et même sans que toutes les ressources que nous y confierions ne se retrouvent toutes... se retrouvent partiellement, mais sans qu'elles ne se retrouvent toutes dans le livre des crédits. Ce que je suis en train de dire, c'est qu'il ne faut pas non plus passer à côté de la possibilité de lancer des initiatives avec des partenaires qui, eux-mêmes, vont mettre des fonds, vont rendre un service plus grand que le dollar que, nous, on met.

On parlait tantôt de Québec en forme, on pourrait en discuter un peu plus tard, de Québec en forme, parce que, si on veut parler de l'aide aux jeunes, on a certaines statistiques qui peuvent être intéressantes à discuter. Mais ce que je laisse entendre ici, c'est qu'on n'évalue pas le rendement ou le résultat qu'on obtient simplement avec la ligne dans les crédits sur le total. C'est une image, oui, oui, je ne dis pas que ça ne vaut

pas, là, c'est sûr que ça vaut quelque chose. Moi-même, le premier, j'ai cru important de vous dire que, l'an passé, on avait augmenté les crédits de 10 %, c'est parce que je considère qu'il y a une signification, les chiffres ont une signification. Mais, si on est capable d'être imaginatif et lancer des initiatives où d'autres viennent s'intégrer à nous, bien je pense qu'on aura fait quelque chose d'intéressant.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Alors, maintenant du côté ministériel, M. le député de Frontenac.

M. Lessard: Merci beaucoup, M. le Président. J'écoutais tantôt, dans les remarques préliminaires, et je connais votre grand enthousiasme pour le sport et le loisir, l'ayant démontré à maintes reprises... Je voyais le député de Labelle tantôt qui cachait aussi son enthousiasme en annonçant qu'il n'y avait aucune nouvelle somme, alors donc simulant l'effet de 10 % d'augmentation cette année qui est maintenu encore. Peut-être, le député de Blainville, par la suite, a manifesté son enthousiasme par la suite en disant: Bon, il y a eu des pas de faits, c'est agréable. Et je souligne aussi les félicitations que le député de Labelle avait faites concernant les 21 000 organismes qui verront et recevront des sommes additionnelles donc concernant notre soutien à l'action bénévole, et je vous en remercie aussi pour les gens du comté de Frontenac et de ce côté-ci de la Chambre.

Retombées attendues du pouvoir
des associations de sport amateur
d'émettre des reçus d'impôt

Toutefois, ça m'amène aussi dans un autre ordre d'idées parce que vous êtes quelqu'un qui croit beaucoup, M. le ministre, dans les démarches auprès de l'ensemble de l'action sportive et vous innovez. Vous l'avez fait aussi dans le programme d'infrastructures en créant un fonds de levier, un fonds de 50 millions comme levier de remboursement du programme d'infrastructures. Vous le faites encore cette fois-ci, et ça répond, je pense, aux besoins de... bon, oui, le sport d'excellence, et on y reviendra tout à l'heure, mais le sport et le loisir de première ligne. Et, à cet effet-là, vous annoncez une nouvelle mesure relative aux dons et reconnaissant donc... permettant aux associations québécoises du sport amateur de délivrer donc des reçus d'impôt à cet égard.

C'est quoi, l'impact de cette initiative-là? C'est quoi, quel message vous envoyez en fait à l'ensemble des gens de première ligne, donc les gens qui organisent le loisir, le sport au Québec?

M. Fournier: Bien, d'abord les fédérations, on a abordé la question tantôt un peu, mais, sans les fédérations, mon Dieu, je ne sais pas où on serait, là, pour être bien franc, là. Ce sont eux les gestionnaires, les organisateurs à qui on doit offrir une infrastructure pour que l'activité se tienne, mais c'est eux qui la gèrent, c'est eux qui l'organisent, et c'est l'ensemble de l'oeuvre qu'ils font. Alors, je pense que c'est important d'envoyer un signal comme quoi on reconnaît leur partenariat, on reconnaît leur importance et que, dans le budget, il y ait une aide, d'ailleurs qui était demandée, là, par les fédérations, par Sport Québec, qu'on puisse les aider. Puis je

pense qu'à ce niveau-là, là, il y a une avancée, il va y avoir une possibilité d'aller rechercher des fonds sous la forme d'un bénéfice fiscal qui est donné à la donation. Donc, il y a un attrait.

Je pense bien que le gouvernement envoie un message sur l'importance des fédérations, sur l'importance qu'ils ont comme dispensateurs de services sportifs, notamment auprès des jeunes. Parce que c'est comme si c'était un dossier... C'est un dossier bien différent, le sport, surtout quand on pense à nos jeunes. Imaginez vos jeunes qui vont jouer au parc, au parc que la municipalité met à leur disponibilité, ou bien il y a un terrain de tennis qui est organisé par les loisirs municipaux, ou bien c'est une équipe de soccer, ou de basketball, ou de volleyball du coin, mais encore là c'est organisé par des gens qui sont en lien avec une fédération. Si on n'a pas ces gens-là, nos jeunes, ils vont bouger moins. Et puis on veut qu'ils bougent, on veut qu'ils soient en forme, on ne veut pas qu'ils soient juste du Nintendo. On veut le mieux pour nos enfants, et ces gens-là font énormément pour nos enfants. D'ailleurs, il y a beaucoup de parents qui sont impliqués dans ces mouvements-là. Et je pense qu'on envoie tin signal là-dessus très tangible pour la suite des choses. Une fois qu'on a aidé l'élite l'année passée, là, cette année, il y a un mouvement qui se fait à l'égard de ceux qui organisent la préparation de l'élite.

• (16 h 30) •

Mais j'ai commencé ma réponse en parlant, parce que vous l'avez abordée, de la question des infrastructures qui est très importante, qui est soulevée, qui est... Ça fait des années, ce n'est pas une administration gouvernementale, là. Je ne blâmerai pas le gouvernement précédent parce que le gouvernement précédent pourrait blâmer le gouvernement d'avant, puis le gouvernement pourrait blâmer le gouvernement d'avant, d'avant. Je veux dire, quand on regarde tout ça, il y a... nos infrastructures sportives datent, et il y a lieu d'en faire plus, et j'espère qu'on y arrivera. Incidemment, nous en avons discuté à la Conférence des ministres du Sport, la semaine dernière, je pense, il y a aussi une question... Dans les infrastructures, il y a les infrastructures locales puis il y a les infrastructures nationales et les centres importants d'entraînement où il y a lieu d'avoir un meilleur équilibre dans ce qu'on regarde comme répartition à la grandeur du Canada.

Alors, il faut nous assurer que, lorsqu'on se donne des infrastructures, en plus, qu'elles aient une signification. C'est-à-dire ce n'est pas tout de se doter d'une infrastructure, encore faut-il qu'elle soit utile pour un bon bout de temps, qu'on prépare dans les contrats qu'on signe à l'égard de ces infrastructures... qu'on puisse penser au lendemain, comment on va les utiliser, à qui elles vont profiter, est-ce qu'elles vont permettre la tenue de championnats importants année après année, est-ce qu'il y aura une récurrence, est-ce qu'il y aura une pérennité. Enfin, ce sont tous ces éléments-là qu'on a pris à bras-le-corps, je dirais, au secrétariat, au ministère et qui nous amènent à avoir des résultats. Tennis Canada en est un bon exemple, et j'espère qu'on pourra continuer pour l'avenir.

Le Président (M. Ouimet): Merci. M. le député de Frontenac.

Bilan du programme Équipe Québec

M. Lessard: Oui, merci. Alors donc, un peu dans le même «range», si on peut me prêter l'expression, d'un autre côté vous avez été un leader aussi dans l'excellence. Ça fait longtemps qu'aussi le Québec, on n'a pas soutenu cette tradition d'excellence là, ne serait-ce que du sport amateur, donc aux Jeux du Québec. Je pense que vous êtes venu à Thetford Mines pour la présentation l'an dernier, le Mondial de la jeunesse de Sherbrooke. Un dossier plus important que vous avez aussi soutenu, il a été le leader, au niveau du Grand Prix donc de Montréal, alors donc dans le sport automobile.

Puis, pour les gens qui nous écoutent et surtout les gens qui nous entendent bien, j'aimerais ça aussi que vous parliez... On dresse des bilans des fois, il faut dresser... On est rendu où avec, exemple, Équipe Québec? Le député de Blainville, tantôt, parlait qu'il y avait eu un ajout de 6 millions. Il semblait que... en tout cas, qu'il allait y avoir des centaines de millions, mais quand on commence à parler avec des millions... On peut-u dresser le bilan d'activité? Et est-ce que cette activité-là, ce programme-là est reconduit, M. le ministre? Alors, c'est bon des fois de prendre une photo et dire: Bien, voilà où est-ce qu'on est rendu avec ça.

M. Fournier: Équipe Québec, je l'ai déjà dit puis je le redis encore, là, on a lancé ça... l'idée avait été lancée par le gouvernement précédent. Et je l'avais dit à mon collègue de Blainville quand la nouvelle avait été annoncée, c'est en février 2003 ou à peu près, quelque chose comme ça, j'étais dans mon auto, et ça nous arrive tous... J'en profite parce qu'il y a des caméras qui vont peut-être repasser ça tard la nuit. C'est assez tard d'habitude, les commissions parlementaires, mais, en tout cas, à ceux qui vont nous écouter tard la nuit, mes amitiés personnelles. Mais c'est important de le dire — ça nous arrive des fois de chaque côté, puis on ne le dit pas trop dans nos débats — moi, j'avais écouté ça puis je l'avais dit à mon collègue de Blainville lorsque j'étais allé au concours hippique de Blainville. J'entendais ça et j'avais trouvé que c'était une bonne idée. Ça, c'est une bonne idée. Ça nous arrive des fois. J'ai déjà été à l'opposition neuf ans puis je l'ai déjà dit du haut de mon siège d'opposition. Quand il y avait une bonne idée l'autre bord, je le disais. Je trouve que ça donne toujours plus de crédibilité quand on les critique par la suite.

Et pourquoi je trouvais que c'était une bonne idée? C'est parce que, effectivement, ces athlètes-là, ils ont d'abord un vécu, eux et leurs familles. Ça coûte cher d'être bon, ça coûte cher d'être les meilleurs pour eux, pour leurs familles qui les suivent, qui investissent. J'étais avec le père d'Émilie Heymans, là, qui me racontait que, lui, dans le fond... Elle, elle a commencé en gymnastique. Elle est en plongeon, mais elle a commencé en gymnastique. Elle a commencé à cinq ans, six ans. Bien là elle en a 21, puis, lui, il suit tout le temps depuis ce temps-là. Puis c'est des compétitions à gauche puis à droite, puis il faut financer ça, il faut mettre de l'argent là-dedans, il n'y a jamais assez d'argent. Puis ils gagnent des médailles, puis tout à coup on est fier quand ils gagnent des médailles. Puis, quand ils l'ont gagnée, deux semaines après, bien on va être fier dans quatre ans puis on passe à d'autre chose.

Je pense qu'il faut essayer d'être fier tout le temps; il faudrait que nos fiertés passagères deviennent un peu plus permanentes. Il faut donc quand on le découvre avant, puis qu'on le découvre pendant, puis qu'on le découvre après, puis que ça ne nous lâche jamais. C'est un peu ça qu'il faut essayer de bâtir, et on y arrive quand on lance de l'aide aux gens puis qu'après ça on réussit à faire un lien de visibilité, puis c'est ce sur quoi je travaille beaucoup, hein, notamment avec Québec aux Jeux. Puis sur Équipe Québec, quand vous regardez la situation, on a 458 athlètes — c'est 6 000 \$ par athlète — 458 qui sont aidés, et il va y en avoir... il y a 83 entraîneurs qui, eux, sont aidés à hauteur de 20 000 \$.

Je donne un exemple. Je parlais tantôt de Maryse Turcotte; son entraîneur, c'est un informaticien. Avant Équipe Québec, son entraîneur, c'était un informaticien qui était entraîneur à temps partiel. Là, elle compétitionne contre du monde qui sont plein temps, avec des entraîneurs plein temps puis... Bien là, avec Équipe Québec et avec le fait que Maryse Turcotte, dans Jouez gagnant!, est allée voir des écoles, a fait son «pitch» puis qu'il y a des jeunes qui ont voulu faire de l'haltérophilie, puis qu'il y a un autre club d'haltérophilie qui s'est fondé, bien l'entraîneur de Maryse Turcotte, avec Équipe Québec, qui est devenu entraîneur à temps plein, il a plus d'haltérophiles dont il s'occupe, puis ça se peut, ça se peut que ça augmente les chances de Maryse Turcotte par la suite. Mais l'important pour nous, pour la population en général, c'est juste de se dire: Bien, Maryse Turcotte, regardez qu'est-ce qu'elle fait.

Moi, je l'ai touchée, la barre qu'elle lève. Je l'ai touchée puis je vous dis, là — puis encore la caméra est là, allez vous coucher, n'écoutez pas ça — je veux dire, ça prend une technique pour lever les poids qu'ils lèvent. Puis, moi, je n'ai pas de technique, puis j'ai mal au dos, ça fait que je fais attention. Mais juste la bouger, la barre, elle ne bouge pas. Elle, elle la lève au bout, puis ça redescend. Alors, c'est phénoménal de voir ça, puis l'entraînement, ce que ça peut donner, et le plaisir — et c'est ça que je veux passer comme message — le plaisir qu'ont ces jeunes athlètes à faire ça. Écoute, un entraînement, c'est quoi? C'est quatre heures?

Une voix: Quatre heures.

M. Fournier: Quatre heures en continu, là. Ça commence vers 4 heures, ça finit vers 8 heures du soir, son entraînement, puis c'est intensif. Mais, bon, c'est extraordinaire.

Ces gens-là font, comme je disais, avec Jouez Gagnant!, là, on pense, à peu près 200 sorties qui auront eu lieu durant l'aimée. C'est des athlètes qui le disent, on a certaines citations. Je vais laisser faire les citations, je vais vous dire qu'on était aujourd'hui au lancement des bourses d'excellence, bourses Banque Nationale, avec la Fondation de l'athlète d'excellence, et il y a une athlète qui est venue nous voir puis qui a dit: Bien, merci pour Équipe Québec, ça nous donne un coup de main... d'aujourd'hui, là, d'aujourd'hui. Il y en a plein de même, puis c'est correct parce que, eux autres, ça leur donne un coup de main.

Ce n'est pas la fin du monde, là, ce qu'on leur donne, là, mais ça leur donne une avance. Puis, par rapport aux autres Canadiens, je peux vous dire une affaire,

on peut se promener la tête haute. Je ne pense pas de révéler des grands secrets en vous disant que le Comité olympique canadien considère qu'on est les seuls qui peuvent se lever puis qui peuvent dire: Savez-vous, là, il est temps que des choses changent, parce que, nous autres, on est sérieux dans l'aide qu'on donne aux athlètes d'excellence. Mes collègues, je suis persuadé, dans les années à venir, vont venir nous rejoindre puis ils vont, eux aussi, investir davantage dans l'excellence. Mais c'est des crédits qu'on se donne pour pouvoir prendre une place aussi, pour parler à la table des décideurs en matière d'excellence. On a tout ce dossier-là, en ce moment, de la participation à l'équipe canadienne et à savoir les critères sont-ils les meilleurs critères qu'on utilise pour ce qu'on veut comme retombées pour notre population. Eh bien, nous, à cette table-là, on peut ouvrir la porte. On peut s'asseoir puis on peut dire: Voici ce qu'on a à dire, nous. Puis les gens nous regardent, puis ils disent: Vous avez raison, vous avez le droit de prendre parole.

Alors, on peut être fier de l'aide qu'on fait. Elle est reconnue par les entraîneurs, par les athlètes, par les parents, et on va essayer au cours du temps... Puis ce n'est pas nouveau, ça, c'est un débat qui est vieux, vieux, vieux, la place, la visibilité que prend le sport professionnel par rapport au sport amateur, c'est... On faisait des sorties, là, qu'est-ce que tu veux, le Canadien gagnait. On ne reprendra pas les premières pages du tabloïd certain, là, mais je pense que c'est important que le message passe aussi à la population qu'il y a différents sports.

Nicolas Fontaine a déjà dit sur les ondes de RDS — donc, je ne ferai pas beaucoup de... je ne vais pas brimer ou rompre un silence que je devrais garder, il a déjà dit ça à RDS — que, lui, quand il était à l'école, il n'était pas très bon en éducation physique, il n'était pas très bon en sport. Il a découvert le ski acrobatique puis il est devenu champion du monde. C'est qu'à un moment donné il faut que les jeunes découvrent leur sport aussi. Tu sais, ça se peut que tu n'aimes pas la natation, ça se peut que tu n'aimes pas la course. Tu aimes peut-être le plongeon ou tu aimes peut-être le ski acrobatique. Enfin, il faut donner une chance d'avoir une plus grande visibilité à tous ces sports-là pour que le jeune dise: Ah, bien, ça, ça me tente d'essayer ça. Puis il faut augmenter, maximiser les chances d'essayer un type de sport.

• (16 h 40) •

Alors ça, c'est ce aussi à quoi on réfléchit en ce moment: comment on peut amener une participation accrue de la population en général, en lien avec ce qui existe déjà beaucoup comme levier, qu'il s'agit juste de faire lever, là, dans le monde municipal notamment, puis de s'assurer que là-dedans il y ait une idée surtout pour amener les jeunes à faire du magasinage de sports, puis trouver celui qui ferait le plus leur affaire, puis qu'ils puissent s'y engager. Le reste, après ça, on va suivre avec l'aide.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, M. le ministre. Alors, je reviens au député de Labelle.

Niveau de financement projeté
pour le programme Québec en forme

M. Pagé: Oui. Belle prestation, M. le ministre. Effectivement, les athlètes influencent énormément

l'ensemble de la population. Vous avez beaucoup parlé de fierté, vous avez tout à fait raison. Et je pense que l'impact par contre, outre la fierté des résultats des athlètes, c'est l'impact sur l'ensemble de la communauté lorsqu'un athlète dans un village participe à des Jeux du Québec, à des Jeux olympiques, des jeux nationaux et qu'il a des bons résultats. Il y a effectivement un impact sur l'ensemble de la communauté, une influence sur l'ensemble de la communauté. Et je pense que, pour cette raison-là, il faut continuer à soutenir nos athlètes, et ça, vous avez tout à fait raison à cet égard.

Et, lorsqu'on parle d'influence, ce qui m'inquiète beaucoup, c'est que, effectivement, il faut partir aussi dans les écoles, il faut soutenir dans les écoles. Et mon collègue le député de Blainville avait mis sur pied un programme qui avait été bien accueilli par tout le monde, tout le monde. Si je me souviens bien, je pense même que votre premier ministre... notre premier ministre, votre... avait reconnu l'importance de Ça bouge après l'école et avait dit: Lorsque nous aurons les sommes, on pourrait réintroduire ce programme. Et pour l'instant on nous présente, bon, Québec en forme et en santé, 3,2 millions. C'est un geste dans-la bonne direction, mais a contrario, lorsque mon collègue le député de Blainville avait présenté Ça bouge après l'école, c'était 102 millions sur trois ans; à terme, c'était près de 52 millions. Et, quand on parle de partenariat, oui, il y avait un partenariat parce que les différents partenaires étaient aussi impliqués à la hauteur d'autour de 20 %. Alors, il y avait un partenariat. Ça bouge après l'école, on allait chercher les jeunes, ça faisait l'unanimité. Les présidents de fédérations, de commissions scolaires, l'ensemble des techniciens en loisir, tout le monde trouvait que c'était un bon programme. Alors, je me dis: Lorsque l'on entend tout ça, quand ça fait l'unanimité, où est-ce que vous vous situez là-dedans? Est-ce que vous vous contentez du 3,2 millions ou bien vous dites: C'est un pas, mais, à terme, je veux arriver à un programme aussi éloquent que celui Ça bouge après l'école?

M. Fournier: Vous savez que je vais répondre: Toujours plus éloquent — ça fait partie de la politique — pas aussi éloquent. Si ce n'était qu'aussi éloquent, j'aurais déjà fini mon travail. Après la première année, nous étions déjà plus éloquents. Et, comme nous sommes en ce moment en train de maintenir le cap, je suis aussi éloquent que le plus éloquent que j'étais l'an passé. Bon.

Commençons par le premier point que vous avez soulevé sur l'importance de l'athlète dans sa communauté. Je vais commencer par celui-là. Je vais vous donner un exemple que j'ai donné justement la semaine dernière lorsque nous discutons sur l'importance que le Comité olympique puisse ouvrir une place dans la sélection canadienne à ceux qui ont passé les critères internationaux, puis ils ne devraient pas voir des critères aussi sélectifs, aussi sélectifs que nous laissons la place à une autre nation, alors que nous aurions pu occuper cette place-là. Et un des arguments, c'est ce que je disais tantôt, le fait que ce ne sont pas que des ambassadeurs de chez nous ailleurs, ce sont des ambassadeurs d'une meilleure qualité de vie dans les salons des gens.

Et, quand vous parlez de l'impact à la communauté, je vais vous donner un exemple, c'est celui que j'ai utilisé puis qui est vrai, qui est réel, puis je le vois à

chaque fois que j'ai la possibilité de retourner dans mon comté qui est, dans le fond, surtout là où j'habite. Et, lorsque je rentre dans la ville, il y a encore — et je pense que ça doit avoir huit pieds par 10 pieds, par trois pieds, je ne sais pas trop — des gros panneaux sur lesquels on voit Kim St-Pierre. Parce que je parle souvent de Kim St-Pierre. Kim St-Pierre, c'est la meilleure gardienne de but au monde, elle vient de Châteauguay. Mais, comme je dis souvent, elle n'est pas née meilleure gardienne de but, elle n'est pas venue au monde comme meilleure gardienne de but, il a fallu qu'elle fasse son apprentissage dans les parcs, les arénas municipaux, d'où le lien toujours qu'on doit faire avec les intervenants locaux, et on travaille là-dessus pour voir comment on peut maximiser tout ça. Mais ce que je veux dire, c'est qu'on est, quoi, deux ans après les derniers Jeux d'hiver où une médaille a été gagnée par l'équipe canadienne? Elle est encore à l'entrée de la ville et, à plusieurs intersections, très présente, de la publicité pour le centre d'achats régional et autres, elle est devenue un symbole pour les jeunes.

Il y avait mon collègue de l'Alberta qui parlait d'une de ses athlètes qui, en ce moment, est en ballottage, là, pour savoir si elle ira ou n'ira pas à Athènes et qui disait: Bien, c'est une femme, on veut qu'il y ait le plus de femmes encore dans les sélections, puis là on la met de côté alors qu'une place y serait réservée. Si elle n'y va pas, il n'y a pas personne du Canada qui va y aller. On est rendu dans un contexte en ce moment où le Comité olympique a des règles plus sévères que les règles internationales, ce qui fait qu'on a du monde du Canada qui se classe, mais on ne les envoie pas. Alors, on se prive d'ambassadeurs dans nos communautés. Autant de villes et de régions n'auront pas leur Kim Saint-Pierre à célébrer et à être pour eux un incitatif à bouger, à faire du sport. Je pense que ces athlètes-là ont un rôle très important, et il faut leur dire — c'est ce qu'on fait — pour amener la communauté à bouger plus et, qui sait, peut-être à avoir d'autres jeunes qui tantôt seront les prochains Kim Saint-Pierre de leur sphère d'activité. Bon.

Revenons à l'autre question, là, qui est de savoir, là, Ça bouge après l'école... J'étais un peu embarrassé de répondre à la question l'année passée parce que ça relève des crédits de l'Éducation puis j'ai à répondre ici de quelque chose qui relève de quelqu'un d'autre. Je peux noter que Ça bouge après l'école avait un budget initial de 15 millions pour la première année. Là, il y a un programme que l'Éducation lance qui est à hauteur de 5 millions, c'est un pas. Ce n'est pas 15, c'est le tiers, mais, bon, il y a quelque chose qui est lancé là, et je trouve que c'est important.

On parlait de Québec en forme tantôt. Juste pour donner une idée, là, regardons les chiffres, là. En 2002-2003 — on n'était pas là en 2002-2003 — en 2002-2003, il y a eu 3 600 enfants qui ont été touchés par Québec en forme. En 2003-2004, nous arrivons, il y en aura 25 000. Et cette année il y en aura 32 000. Les centres d'action locaux, là, qui animent tout ça, en 2002-2003, on n'était pas là, il y en avait quatre. En 2003-2004, on est arrivé, il y en avait 21; il y en a 25 cette année. Les partenaires qui sont impliqués là-dedans, puisqu'on travaille sur des partenariats, c'est très important, puis je partage ça comme philosophie, très bon, en 2002-2003, il y en avait 74, on n'était pas là. En

2003-2004, on arrive, il y en a 348. Cette année, il va y en avoir 507. Des écoles touchées — on parle d'écoles — bien il y en avait 18 avant qu'on arrive, il y en a eu 114 l'année passée, il va y en avoir 151 cette année. Les municipalités touchées, il y en avait quatre au début, il va y en avoir 75 cette année.

Je veux dire, les chiffres, ce n'est pas tout. Des chiffres, ce n'est pas tout, c'est des statistiques, peu importe. Il y a un engouement, il y a un encouragement, il y a des jeunes qui sont de plus en plus touchés dans de plus en plus d'écoles avec de plus en plus de partenaires, avec de plus en plus de centres d'action locaux. Ça aussi, ça doit être mis dans le portrait. Moi, je n'ai aucun problème qu'on sorte de cette commission en se disant: On aurait pu faire plus. Je n'ai aucun problème, j'aimerais faire plus. On pourrait sortir de cette commission en disant: Comment ça se fait que vous avez réussi à ne pas faire moins malgré toutes les contraintes budgétaires? Oui, à ne pas faire moins, ne pas faire moins dans un contexte où on avait augmenté de 10 %, dans un contexte où ce 10 % qu'on augmente, il permet de faire ces choses-là. Ça permet de faire Équipe Québec dont on a parlé. Ça permet de faire le Support à l'action bénévole à la hauteur qu'on le fait par rapport à ce qu'on aurait... Ça permet de faire Québec en forme avec des chiffres qui sont en augmentation de 400 %, 500 %, voire 600 %. Et le jeu de la commission, c'est ça. C'est un travail un peu contradictoire, mais c'est correct aussi de votre part de nous dire: Vous pourriez aller plus loin, et de la nôtre de vous dire: Les étapes qu'on a faites déjà dans les deux premières années nous amènent à être optimistes par rapport à ce que nous ferons dans les deux prochaines.

Le Président (M. Ouimet): M. le député de Labelle.

Stratégie visant à lutter contre la malnutrition, la sédentarité et l'obésité chez les jeunes

M. Pagé: Bon, j'ai parlé tantôt dans mes remarques préliminaires — puis je pense que vous l'avez abordé aussi — tout le problème de la sédentarité, l'obésité chez les jeunes. On le sait, c'est un problème qui est grave. Vous avez parlé tantôt des enfants Nintendo. J'ai trois enfants de neuf, 11 et 13 ans, je sais de quoi vous parlez, mais ils sont actifs quand même après Nintendo ou avant. Ils sont obligés de toute façon. Depuis 20 ans, on sait que le problème de l'obésité a triplé au Québec chez les 6-17 ans.

Ce que je veux vous demander, M. le ministre, par rapport à ça: Est-ce que, dans vos cartons, vous avez des orientations quelconques pour lutter contre la sédentarité? Et est-ce que justement vous comptez appuyer la recommandation qui était faite la semaine dernière par la députée de Taillon au ministre de l'Éducation, qui souhaitait que le gouvernement instaure le plus rapidement possible une commission parlementaire sur la malbouffe et la sédentarité chez les jeunes? Est-ce que vous comptez appuyer cette demande?

• (16 h 50) •

M. Fournier: D'abord, juste pour mettre en contexte le Nintendo puis votre famille et la mienne, je pense que, pour être juste dans ce que je veux dire, je n'ai

rien contre le Nintendo si ce n'est pas juste du Nintendo. Alors, c'est tout à fait correct que les jeunes fassent l'apprentissage de différentes nouvelles activités, mais il faut qu'il y ait un équilibre dans tout. Et c'est vrai dans plein d'autres matières, dans cette matière-là aussi, il y a un équilibre à aller chercher. Et donc il faut les amener à découvrir le plaisir de faire autre chose que la mode Nintendo, et c'est ce à quoi nous travaillons.

Vous me parlez d'une commission parlementaire. Moi, je n'ai aucune difficulté qu'il y ait des commissions parlementaires sur ces questions-là, sur les questions de l'alimentation, je n'ai aucune difficulté. Je n'ai pas à prendre position pour savoir qu'est-ce qu'on veut faire dans les écoles, ça, c'est au ministre de l'Éducation à répondre à ça, et il verra à y répondre ou il y a déjà répondu, je ne sais guère. Mais ce qui m'importe, je suis... moi, tant qu'à moi, je suis rendu au stade de l'action et de poser des gestes pour que nous puissions faire quelques avancées qui permettent de passer le signal qu'il faut bouger, qu'il faut garder le plaisir de bouger. Donc, je le fais déjà, au nombre d'entrevues, là... On ne les a pas toutes répertoriées, mais juste avec Québec aux Jeux... Le but de Québec aux Jeux, c'était ça. Le but de Québec aux Jeux, c'était de prendre nos jeunes qu'on envoie dans les différents sites, qu'on voit dans les différents sites et qu'on utilise les caméras de télévision puis les reportages télévisés pour dire: Regardez des jeunes qui aiment bouger. Juste ça, c'est déjà un signal qui amène à dire... amène des jeunes à laisser le Nintendo.

Puis encore une fois — je reprends toujours cet exemple-là — on a eu tendance dans le passé à inciter la population jeune et moins jeune à faire de l'activité physique en leur disant: C'est bon pour votre santé. Bon, ma fille a six ans, ça ne l'impressionne pas encore, là, «C'est bon pour sa santé», là. Alors, je suis sûr que ça ne l'intéressera jamais, parce que dans le fond il n'y a personne que ça intéresse quand tu dis: C'est bon pour ta santé. Ceux que ça intéresse, le 1er janvier, ils disent: Bouger, c'est bon pour ma santé, ils prennent une résolution. Ils disent: Moi, cette année, je vais aller au Nautilus. Le 2, ils s'inscrivent; le 6, ils lâchent. Ceux qui le font à l'année trouvent ça le fun, parce que, du 1 au 6, ils n'y vont pas, puis, le 6, il y a moins de monde, ils ont plus de place. Bon. On dit ça en riant, mais redemandez ça au monde, c'est la réalité qui se passe.

Alors, il faut essayer de les prendre à l'envers. Si c'est bon pour la santé, ils verront ça après. C'est le fun! C'est comme ça que ma fille, elle va jouer dehors, c'est le fun. Puis à 20 ans, puis à 30 ans, puis à 40 ans, puis à 50 ans, il faut que ce soit encore le fun. Je parlais avec la Fédération de soccer dernièrement, le membership chez les moins de 18 ans, c'est «skyrocket», tu sais, il y a du monde, il y a du monde, il y a du monde. 18 ans, ça tombe. Pourquoi? C'est quoi, le problème, là? Il y a un problème de terrains, un problème d'infrastructures et même d'organisation, différentes problématiques. Il ne faut pas que ça lâche, il faut qu'on soit capable de garder un peu de notre monde, là. S'il y a tant de monde qui joue jusqu'à 18 ans, pourquoi c'est faire que, quand ils arrivent à 18, ça ne leur tente plus de jouer? Ce n'est pas parce que ça ne leur tente plus de jouer, là, c'est une question d'organisation qui nous amène à essayer de mettre ça... de l'organiser dans ce sens-là. Puis, encore

une fois, l'infrastructure, quand tu regardes le soccer, c'est beaucoup une question de terrains ouverts, là, parce que ça joue tellement qu'il n'y a plus de gazon, là, à un moment donné. Alors, ça aussi, il faut voir à ça. Mais ça, c'est un beau défi, ça. Ça, c'est un beau défi. On a là une activité où il y a tellement de demande qu'on n'arrive plus à fournir en termes d'infrastructures. Donc, il faut répondre à ça si on veut être cohérent avec notre appel à ce qu'il y ait plus de monde qui bouge.

Alors, tout ça, c'est ce qu'on fait, puis... C'était quoi, votre question, déjà?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Fournier: C'était là-dessus, hein?

Une voix:...

M. Fournier: Il est minuit et demi. Ha, ha, ha!

M. Pagé: ...est-ce que vous allez appuyer la demande de notre collègue députée de Taillon qui demandait...

M. Fournier: Ah oui, excusez, j'y avais répondu. Le pire, c'est que j'y avais répondu en plus, c'est bête. J'avais répondu en vous disant que votre collègue a fait une demande à mon collègue de l'Éducation, alors ce sera à lui d'y répondre. Ceci étant dit, ça, c'est une réponse technique, là, forcément pour le cadre dans lequel nous sommes. Mais, même si elle ne semble pas faire l'affaire de votre collègue à la recherche, il reste néanmoins que ce serait usurper ses responsabilités s'il fallait que je réponde à sa place. Et je suis sûr que, dans le caucus du Parti québécois, vous respectez chacun les portefeuilles que vous avez, alors même chose chez nous.

Cela étant dit, c'est un sujet qui est excessivement important, et je pense qu'il y a des initiatives qui doivent être prises là-dedans. Je vous avais dit que, tant qu'à moi, au niveau de ce que nous pouvions mettre de l'avant, nous avons des plans. Parce que c'est comme ça que vous avez commencé votre question, en termes de planification, nous avons des plans et des idées au secrétariat qui n'attendent pas les commissions parlementaires, qui seront mis de l'avant avant. Et, pour vous en donner une certaine piste, je vous invite à revoir les remarques préliminaires que j'ai mentionnées tantôt.

Le Président (M. Ouimet): Avant d'aller plus loin, M. le député de Labelle, on a un ordre de la Chambre qui prévoit qu'on doit étudier les crédits pour une période de deux heures et que ça se termine à 17 heures. Pour compléter le deux heures, ça me prendrait un consentement pour se rendre à 17 h 11, puisque nous avons accumulé un retard de 11 minutes, ou on peut juger qu'on a suffisamment eu de temps pour étudier l'ensemble des crédits. Alors, libre aux membres de la commission. Consentement? Alors, parfait, nous poursuivons jusqu'à 17 h 11.

M. Fournier: ...à la discrétion de l'opposition.

Le Président (M. Ouimet): Voilà. M. le député de Labelle.

Suites données aux recommandations de la
Commissaire aux langues officielles sur le français
dans les fédérations sportives canadiennes

M. Pagé: Oui. M. le ministre, tout à fait sur un autre sujet, vous avez certainement pris connaissance du rapport, l'été dernier, je pense — oui, c'est l'été dernier — de la Commissaire aux langues officielles sur le français dans les fédérations sportives canadiennes, un propos d'ailleurs qui avait fait dire qu'avec une telle performance Sport Canada est encore très loin du podium.

Alors, ce que j'aimerais savoir, M. le ministre, c'est que... depuis la diffusion du communiqué et des recommandations de la commissaire en juin dernier, est-ce que vous avez abordé, premièrement, le sujet avec votre homologue fédéral? Et, si oui, de quelle façon? Et quelle est ni plus ni moins la teneur de vos propos ou votre position à cet égard?

M. Fournier: D'abord, si je vous réfère aux crédits de l'année passé, à peu près à la même question, j'ai souligné que nous attendions un rapport de nos fédérations — ça, ça ne surprendra pas mon collègue de Blainville, j'en suis persuadé — nous attendions un rapport des fédérations pour l'automne dernier justement sur la situation linguistique. Il y avait eu une espèce de demande, là, que les fédérations donnent une suite à leurs relations avec les fédérations canadiennes et ce qu'il y avait au niveau linguistique. Force est d'admettre que cette demande, qui avait été initiée encore une fois par le gouvernement antérieur, n'a pas donné de résultat probant; il n'y a pas eu vraiment de rapport de nos fédérations, ce qui fait que nous avons, cette année, demandé que, dans le rapport annuel des fédérations, il y ait un examen et un résumé ou, en tout cas, on nous explique comment eux, chacune des fédérations, voyaient la question au niveau de l'aspect linguistique.

Parce qu'il est vrai qu'au niveau des équipes nationales il peut y avoir des lacunes, notamment dans les manuels de formation. Il y a une problématique aussi au niveau des arbitres. Et dans ce sens-là, autant en termes d'entraîneurs, en termes d'entraînement ou d'arbitrage, il peut y avoir certaines difficultés. Mais nous ne sommes pas documentés en ce moment de la meilleure des façons, puisque les fédérations ne nous ont pas remis le rapport qu'elles devaient ou avaient supposément pris l'engagement de remettre, ce qui nous a amenés à passer une commande additionnelle, de dire: Dans le rapport annuel, là, pour la prochaine fois, là, dans le rapport annuel, vous allez nous dire c'est quoi, la situation. On veut avoir le portrait exact. Alors, à cet égard-là, c'est ce à quoi nous nous étions engagés l'an passé. Pour être bien franc, lorsque j'ai dit ça l'année passée, je savais que la commande avait déjà été passée par mon collègue de Blainville précédemment. Les résultats que nous avons eus n'étaient pas à la hauteur de ce que nous espérions, donc on est revenu à la charge puis on dit: Pour l'année prochaine, assurez-vous... dans le rapport annuel, on veut savoir quel est l'état de la situation.

Le Président (M. Ouimet): Bien. J'ai le député peut-être de LaFontaine qui voulait poser une question. M. le député de LaFontaine.

M. Tomassi: Merci beaucoup, M. le Président. En premier lieu, je voudrais remercier le ministre par rapport à une... Vous parlez d'Équipe Québec, une de mes jeunes concitoyennes qui, l'an passé, avait fait la demande pour Équipe Québec et qui avait été refusée pour une procédure de technicalité — elle était junior et elle avait été choisie; par la suite, à cause d'une blessure... — votre bureau lui était venu en aide, alors... Et l'aide qu'on lui a apportée... Comme vous dites, ces parents-là, d'une certaine manière, sont un peu démunis parce que les coûts qui s'imposent... ils vont jouer un peu partout à travers le monde pour représenter le Canada, et c'est des coûts responsables. C'est seulement un commentaire, je n'ai pas vraiment de question.

**Projet de construction d'un centre sportif
pour la pratique du soccer intérieur**

Mais un des bons points que vous avez apportés, le soccer. Vous savez, chez nous, c'est un quartier où est-ce que la communauté italienne est très présente dans mon comté, et le club de soccer de notre quartier compte au-dessus de 2 700 jeunes qui jouent au soccer, et cette année encore de plus. Et, quand vous avez dit qu'à partir de 18 ans les jeunes arrêtent de jouer, vous savez, ici, on est au Québec, l'hiver prend une bonne période de l'année, et j'espère seulement, M. le ministre, qu'avec le Programme d'infrastructures, dans le volet 3, nous allons pouvoir supporter un projet que certaines personnes mettent en place dans mon comté, un sportplex de terrains intérieurs dans mon quartier qui nécessairement va répondre à la demande des jeunes et nécessairement aussi à la demande des plus jeunes, ceux en haut de 18 ans et d'adultes qui sont prêts à jouer au soccer. Alors, j'espère que ce projet va avoir une oreille attentive quand la demande va arriver.

• (17 heures) •

M. Fournier: C'est un excellent commentaire que vous faites. Il y a toujours une question de moyens, j'ai déjà dit et je le répète. Et on a de très grandes problématiques en termes d'eau, d'aqueduc, d'égouts, et n'importe quel joueur de soccer sait qu'une fois qu'il a terminé sa partie il a soif. Alors, c'est important de lui donner une fontaine avec une bonne qualité d'eau. Donc, ça, c'est une priorité importante.

Mais, cela étant dit, notre président en ce moment, lui, connaît les terrains de soccer intérieurs privés, et j'en profite pour soulever ce développement qui se produit en ce moment où on est passés d'une période où il y avait des arénas publics, et, à un moment donné, il s'est lancé des arénas privés qui ont fonctionné très, très bien, et, maintenant, juste pour démontrer... parce qu'on sait... il y a tellement de monde qui joue au soccer, je crois qu'on est rendus à 200 000 adeptes, je pense, je ne sais pas trop, mais on ne voit jamais toute la forêt, on voit juste deux, trois arbres, c'est ceux qui sont autour de chez nous, tu sais, on dit ça joue au soccer dans la cours là-bas, ah oui! comme chez nous, on sait où sont plusieurs des terrains, c'est là que ça joue... Mais, à la vérité, c'est que ça joue en mosus! il y a du monde qui joue au soccer au Québec. C'est rendu tellement un sport populaire que c'est rendu que des compagnies privées font des centres intérieurs de soccer et réussissent à faire de l'argent avec ça.

Bon, est-ce qu'on doit ne faire que des centres intérieurs de soccer? La réponse, c'est non. Mais est-ce qu'on peut compter sur la participation de partenaires privés pour dresser une façon d'y arriver? Je pense qu'on peut regarder de ce côté, il y a déjà des développements qui se font. Ce qu'il est intéressant de noter, vous le dites, c'est que ce sport-là, dont certains se plaisent à espérer qu'un jour devienne ici aussi populaire qu'il l'est en Europe par exemple, ce sport-là est un sport merveilleux, est déjà pratiqué beaucoup, il s'agit de nous assurer qu'il y ait un suivi et donc qu'il y ait suffisamment d'installations pour ça.

Je ne peux pas prendre l'engagement de quel centre à un endroit ou à un autre pourra être favorisé. Vous savez, il y en a même... il y a des besoins dans les régions du Québec aussi. Mais on regarde, je peux vous dire qu'on regarde et on va regarder très attentivement tout ce qui peut être fait pour favoriser les infrastructures qui amènent des gens, jeunes et moins jeunes, à avoir une pratique sportive.

Forcément, si la tendance est comme elle l'est démontrée à avoir de plus en plus de monde qui vont au soccer, bien, on ne fera pas exprès pour donner des infrastructures dans d'autres sports. Tu sais, ils sont là, là, on va aller vers eux autres. Il faut aussi être au diapason de ce que la population elle-même semble nous envoyer comme message. Profitons-en et tablons là-dessus.

Alors ça, c'est clair qu'on va regarder ça, de la même façon que, comme je disais tantôt, au niveau des infrastructures. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a les grandes infrastructures puis il y a des infrastructures d'ordres différents. Mais l'ensemble des ministres des provinces, au niveau des infrastructures d'ordre plus local, je dirais, nous nous sommes — les ministres du Sport — la semaine passée, nous nous sommes tous passé le message que, avec Ottawa, il fallait aussi essayer de prendre cet aspect prévention de la santé, une meilleure qualité de vie, puis qu'on se dote donc d'une enveloppe ou d'un programme destiné aux infrastructures de sport participatif dans l'autre volet qui est le volet plus de centre national d'entraînement ou de centre de compétition. Bien, il y a tout l'aspect du débancement, je dirais, sans vouloir faire de portrait de province à province, là, tout au moins de région entre l'Est et l'Ouest, il y a un déséquilibre plus que réellement apparent, et donc là aussi il y a des correctifs à apporter sur la façon dont on engendre les investissements en infrastructures: doivent-ils seulement s'accompagner d'activités de compétition ou est-ce qu'on ne doit pas envisager aussi des emplacements propices à l'entraînement permanent des athlètes qui sont nos ambassadeurs à travers le monde, et pas juste faire les investissements pour des infrastructures de deux semaines, là?

Alors, il faut aussi regarder tout ça, puis je pense qu'une bonne discussion... Ça ne se règle pas en deux minutes, là, parce que, comme je vous disais tantôt, ça fait des années et des décennies que c'est dans ce sens-là que ça se développe. Mais on prend le dossier à bras-le-corps, puis j'ai bon espoir qu'à la fin du mandat on aura une commission parlementaire comme celle-ci où l'opposition bien sûr nous dira: «On aurait aimé aller plus loin», et on dira: Mais on a déjà fait pas mal de chemin par rapport à l'état où nous sommes partis.

Le Président (M. Ouimet): Mais, pour les joueurs de soccer du comté de mon collègue, ils sont les bienvenus à Lachine, nous avons un complexe privé.

M. Tomassi: Oui, je sais, mais il est un peu trop loin.

Le Président (M. Ouimet): Alors, je ne voudrais surtout pas les priver de ce débouché-là.

M. Tomassi: Non, non, non, non, non. Mais...

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Ouimet): Il y a une bonne communauté italienne aussi. Ils sont les bienvenus.

M. Tomassi: Oui... Non, non, exactement. Je suis complètement conscient de ça, M. le Président, mais on aime bien, notre monde aime bien l'air de l'Est-de-Montréal, l'air est plus fine.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Ouimet): Ah! O.K. Bien. Alors, là-dessus, chers collègues parlementaires, le temps est maintenant venu de mettre aux voix. Il nous reste quelques minutes, suffisamment de temps pour respecter le règlement qui prévoit la mise aux voix des programmes... du programme 5.

Adoption des crédits

Alors, est-ce que le programme 5, intitulé Développement du sport et du loisir, est adopté?

Des voix: Adopté...

Adoption de l'ensemble des crédits

Le Président (M. Ouimet): Adopté sur division. Est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires relevant du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir pour l'année financière 2004-2005 sont adoptés?

Des voix: Adopté...

Le Président (M. Ouimet): Adopté sur division.

Documents déposés

Avant d'ajourner nos travaux, je dépose les réponses aux demandes de renseignements particuliers et généraux des députés concernant les crédits budgétaires qui relèvent du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Alors, ces documents sont déposés.

Sport et Loisir (suite)

Remarques finales

Donc, la commission ayant épuisé son mandat pour l'instant... Peut-être, s'il reste deux minutes, peut-être des remarques de clôture, c'est ça, M. le député de Labelle?

M. Sylvain Pagé

M. Pagé: Bien, en fait, oui, on aurait eu encore beaucoup de questions parce que c'est un domaine qui est fort intéressant. En fait, je veux en profiter pour remercier tous les membres de la commission, remercier le ministre pour ses réponses, même si, parfois, il prend un peu de temps, mais c'est son droit, son privilège.

Bien sûr, j'aurais aimé revenir sur les organismes de loisir, les organismes... parce qu'il y a eu beaucoup de coupures. C'est soit les coupures dans... Dans le livre des crédits, quand on regarde, M. le ministre, les organismes nationaux, socio-éducatifs, récréotourisme, loisir, c'est le ministère de Loisir et Sport, on parle beaucoup du sport — malheureusement, souvent les enfants pauvres, on oublie souvent d'en parler — des organismes de loisir et récréotourisme, il y a eu des coupures de 14 %. Ah! on n'en a pas beaucoup parlé, mais, si on avait eu plus de temps, on l'aurait fait, mais là on vient d'en parler un peu. Alors, c'étaient mes derniers propos.

Bien sûr, on voit malheureusement encore, comment je dirais, peu de vision, beaucoup de bonnes intentions. J'espère que l'année prochaine, lorsqu'on se reverra, M. le ministre, on aura une idée encore plus précise où est-ce qu'on s'en va avec le milieu du loisir et du sport et que... et en espérant que l'on puisse intégrer le loisir et le sport, comme le disait mon collègue député de Blainville, à toute l'éducation et la santé. Parce que la prévention passe par le loisir et le sport, et je pense qu'il faut véritablement intégrer le loisir et le sport à l'éducation et à la santé. Et, à cet égard, ça deviendra éventuellement une priorité, une véritable priorité. Merci.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Alors, comme arbitre, je pensais avoir sifflé, je vois que ça se bouscule encore. Alors, M. le ministre, une dernière minute.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Remarque très finale, M. le Président, pour remercier d'abord les gens du secrétariat qui nous accompagnent à tous les jours, pour tout le travail qu'ils font; un très grand merci à M. Bastien et à son équipe; merci évidemment à mes collègues du cabinet, à nos collègues à la recherche du côté de l'opposition, les collègues membres de cette commission, vous-même, M. le Président, pour l'ensemble de ces crédits, puisque nous terminons l'étude de tous nos crédits.

Je terminerai, puisqu'on a soulevé la question du loisir, pour vous dire que... vous réaffirmer, M. le Président, qu'il n'y a pas eu de coupure dans le loisir. Malgré qu'on essaie de le soulever, il n'y a pas eu de coupure; les crédits sont là pour en témoigner.

Et par ailleurs c'est vrai qu'on a tendance parfois à parler un peu plus du sport que le loisir, c'est pourquoi j'avais prévu dans mes remarques préliminaires de commencer par le loisir, ce que j'ai fait abondamment et ce que je pense qu'on doit aussi tenter de faire à chaque occasion. Et effectivement les remarques préliminaires portaient en bonne partie, et surtout dès le départ, sur ce sujet-là.

Pour la suite des choses, M. le Président, c'est un ministère — des Affaires municipales, du Sport et du

Loisir — qui est emballant, qui comporte plein de projets différents, mais je ne peux pas vous cacher que le volet de Sport et de loisir est, de tous ces volets emballants, celui qui nous amène et qui nous donne le plus de joie. Et je suis persuadé que cet enthousiasme qui m'anime dans ce volet, vous pourrez le noter année après année sur les retombées que nous lui donnons. Déjà, l'an passé déjà, on y voyait une marque de hauteur de 10 % d'augmentation d'activités. Cette année, nous maintenons le cap, M. le Président, nous nous dirigeons vers une destination qui sera à l'avantage de chacun de nos concitoyens qui auront alors une meilleure qualité de vie. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, M. le ministre. Sur ces paroles, j'ajourne les travaux de la commission sine die. Merci.

(Fin de la séance à 17 h 10)